

Lou Becan

N° 48

Août
2024

Bulletin d'informations municipales
Saint-Julien-en-Vercors



Ouverture de Caméra en campagne



Commémoration
du 17 mars



Chorale
Angelos

le mot du *mairie*

Sommaire



Les pages de la mairie

Echos des conseils, forêts, budget, grange, dossier eau, inter-communalité, élus, agents, bénévoles, école, crèche...

..... page 3

La vie du village

Habitants, acteurs économiques, associations, environnement, hiver, histoire, commémorations, élections...

..... page 26

Ailleurs en Vercors

Actualité des villages, services, animations, pompiers, pages culturelles...

..... page 40

Infos pratiques

..... page 47

Rétro photo

..... page 48

Ce début d'année a été marqué par les commémorations de l'héroïque puis tragique année 1944 dans le Vercors, notamment à Saint-Julien le 17 mars. D'aucuns s'interrogent parfois sur le sens de ces rassemblements : je suis convaincu que ces cérémonies sont essentielles. Tout d'abord parce que, plus que jamais, l'histoire peut éclairer notre présent : on ne saurait rappeler combien l'héritage de la Résistance doit nous nourrir dans le contexte politique que nous connaissons. Plus localement ces cérémonies ont aussi la grande vertu de rassembler les habitants et de créer du commun. Nos villages changent. Habitants nés ici ou nés ailleurs, jeunes ou moins jeunes, les clivages existent, parfois même se renforcent. Mais ayant tous choisi de vivre ici, cette histoire est désormais notre histoire, notre patrimoine, qui, avec nos paysages, notre environnement et notre riche biodiversité, fonde l'identité de notre territoire. Pour que cette histoire nous rassemble effectivement, il ne suffit pas d'incantation ou de brandir le fameux « devoir de mémoire ». Afin de nous adresser au plus grand nombre, nous avons dû revisiter le format de ces cérémonies. Les moments officiels autour des monuments, en présence de témoins, des familles des victimes, des autorités, des porte-drapeaux, des acteurs mémoriels sont incontournables mais doivent être étoffés. Nous avons tenu à ce que les enfants jouent un rôle actif notamment à la salle des fêtes. Le succès fut à la hauteur de notre ambition : la présence de nombreux enfants des écoles ainsi que de leurs parents et familles a véritablement permis de rassembler largement notre village et toutes celles et ceux qui y sont attachés. Aujourd'hui, le défi du vivre ensemble est essentiel. Qu'ils soient écologiques, sociaux, économiques, les enjeux auxquels nous sommes confrontés ne seront relevés que si nous parvenons à travailler ensemble, au-delà de nos origines, de nos visions parfois divergentes, en cherchant à magnifier ce qui nous rassemble plutôt qu'à exacerber ce qui nous divise. C'est aussi un défi local de tous les instants. C'est un vœux que j'ai souvent formulé auprès de vous car je mesure combien il incombe aux élus communaux, d'œuvrer pour atteindre cette concorde villageoise, d'apaiser, de rassembler et de permettre à chacun de bien vivre à Saint-Julien. Les animations estivales qui rythment la vie du village contribuent aussi rassembler les habitants et à montrer le meilleur de Saint-Julien. Merci aux associations et bénévoles qui s'impliquent dans ces événements. Passez un bel été. **Pierre-Louis Fillet, maire**

Etat-civil

Naissance

• Ryan, Eliott, James Rathuile le 23 avril

Décès

• Paule Prunck décédée sur la commune le 4 mars

• Annie Destombes le 5 juin

• Michel Gauthier le 23 juin

• Damon Clerc, décédé sur la commune le 16 juillet

Mariages

• Marie Golain et Victor Traumann le 30 mars

• Marie Perrin et Barthélemy Blanc 18 juillet

Agenda



▪ Passage du trail UTV

Samedi 7 septembre.

▪ Repas des habitants

Samedi 14 septembre, 12h. Ouvert à tous, sur inscription pour les repas traiteur ou en venant avec son pique-nique.

▪ Sportive des Hemofolies

Dimanche 29 septembre sur la commune

▪ Comédie de Valence

Lundi 14 octobre en soirée, salle des fêtes

Réunions conseil municipal

5 septembre, 3 octobre, 14 novembre, 5 décembre | 18h | mairie ou salle du Fouillet | ouvertes au public.

Bulletin Municipal Lou Becan

Mairie—26420 Saint-Julien-en-Vercors

Directeur de publication / mise en page : Pierre-Louis Fillet. Rédacteurs & photos : Marie-Odile Baudrier (MOB), Françoise Chatelan (FC), Maylis Léonard, Pierre-Louis Fillet (textes non signés), Murielle Rein (MR), Claudine Thiault (CT) et autres. Photos seulement : Denis Poitou, associations, familles, Henri Lagasse, Daniel Girodin, Bruno Bégou. N° ISSN : 1632-2797. Imprimé à Numéricopie de Villard-de-Lans à 180 exemplaires

les pages de la *mairie*

Echos du conseil municipal

Retrouvez les principales décisions et actions municipales du semestre écoulé.

Eau et assainissement

Alimentation des bassins et points d'eau communaux

En réponse à un courrier, les élus ont précisé comment ils entendent gérer les fontaines et bassins communaux et autres points d'eau ouverts au public.

Pour les fontaines, bassins ou points d'eau alimentés par une source qui ne dessert pas le réseau d'eau potable, l'eau coule en permanence, sauf contre-ordre (arrêté préfectoral en période de sécheresse par exemple). Il s'agit de la fontaine du village, du bassin Marcon ou du bassin de la Martelière.

Pour ceux qui sont raccordés au réseau, des robinets / boutons poussoirs sont ou seront installés : c'est le cas au cimetière, au tennis ou aux WC publics.

Le bassin de la Martelière est alimenté par la source de la Martelière. Lorsque cette source sera raccordée au réseau d'eau potable (voir dossier "Suite des schémas"), un bouton poussoir sera alors installé.

Financement du poste chargé du transfert de la compétence

Le conseil a validé les modalités de financement de la personne qui sera recrutée par la CCRV pour préparer la prise de compétence Eau-assainissement en 2026. Ce transfert à la CCRV est en effet une obligation légale et les élus, même s'ils le regrettent, souhaitent le préparer (voir précédent Lou Becan). Le coût de la personne recrutée



sera supporté par moitié par la CCRV et par moitié par les communes : pour ces dernières une clé de répartition liée au nombre d'habitants a été définie. Saint-Julien supportera ainsi 2,37% de ce coût.

Droits d'eau à La Martelière

Les élus vont travailler sur la question des droits d'eau à la Martelière. Plusieurs familles bénéficient de ce droit depuis le don de la source de l'Adouin à la commune dans les années 1950. Ce droit exonère les bénéficiaires du paiement des volumes d'eau consommés.

Convention SATESE pour le suivi des stations d'épuration

Le conseil a renouvelé une convention avec le Département permettant un suivi de nos stations d'épuration. Il s'agit d'une assistance à l'exploitation des systèmes d'assainissement collectifs. Cette convention est renouvelée pour 3 ans. Cela permet 1 fois par an des visites des ouvrages par les techniciens du Département lesquels épaulent notre agent technique et donnent des conseils. Coût annuel : 493€.

Acronymes

ATSEM : Agent territorial spécialisé des écoles maternelles

CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CCRV : Communauté de Communes du Royans-Vercors

CGCT : Code Général des Collectivités territoriales

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

ONF : Office National des Forêts

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PNRV : Parc Naturel Régional du Vercors

SDED : Syndicat des Energies dans la Drôme

SDIS : Service d'Incendie et de Secours Drôme

SIVU : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique

Instrumentation du captage d'une source

Les élus ont validé la demande de Saint-Martin qui souhaite mettre en place l'instrumentation d'une source qui alimente le réseau d'eau de leur commune et qui est située entre les hameaux de Picot et de la Gratte. Cette instrumentation permettra de mieux connaître la source. Un tel dispositif a été déployé depuis plusieurs mois à Saint-Julien notamment sur la source de Pied-Chatelet.

Traitement eau Orcets

Suite à des résultats d'analyses de l'eau des Orcets révélant la présence *Escherichia Coli*, un traitement de pastilles d'eau de Javel a été réalisé. Les analyses conduites quelques jours plus tard en juin par le laboratoire Carso ont présenté des résultats conformes et une qualité de l'eau propre à la consommation. Il semble que la mauvaise qualité ponctuelle de l'eau ait résulté en partie d'un défaut d'entretien.

Canalisation des eaux des terrains Marcon

Ce printemps une intervention dans le champ Marcon a permis de canaliser les sources arrivant dans le secteur, notamment la source des Rifs, et de les faire couler à la fontaine du village qui était, depuis quelques temps, alimentée par le réseau d'eau potable. Un regard a été installé pour récupérer la canalisation de la source des Rifs qui avait été sectionnée. Une buse recueilte d'autres arrivées d'eau, parfois d'origine inconnue. Une première canalisation a été tirée jusqu'au bassin Marcon et connectée à une conduite installée en attente il y a quelques années et qui file à la fontaine du village. Sur cette première canalisation un regard a été installé à l'angle sud-est de l'appentis de la grange avec un robinet et une possible purge d'air. Une deuxième canalisation partant de la buse rejoint un exutoire situé un peu plus bas, en dessus du parking Marcon d'où elle s'infiltre. A terme cette eau canalisée sera renvoyée vers le réseau d'eaux pluviales à partir d'un regard en at-



tente sur le parking Marcon. Coût total de ces travaux : 3 8312,61€ HT avec une demande de subvention auprès du Département pour 60%.

Autres infos Eau

-Nécessité d'intervenir aux Orcets car le trop-plein du captage nord coule sur le chemin d'accès au réservoir ce qui le rend impraticable.

-Validation de la demande d'un propriétaire des Orcets de renvoyer l'eau d'une source qu'il va canaliser, vers la cabine autrefois utilisée pour la source qui alimentait les Granges.

-Réflexion sur la possibilité de prévoir un nouvel accès à la source de Pied-Chatelet depuis la source Roche.

-Nécessité de faire intervenir régulièrement l'entreprise EVJ-CET pour vider les fosses des stations, curer et purger les réseaux d'eau pluviale et d'assainissement.

Bâtiments, technique

Rénovation de la toiture de l'ancienne Poste

Le conseil a confié à l'entreprise Bourguignon la réfection de la toiture du bâtiment de l'ancienne Poste pour un montant de 23 304€ avec des subventions demandées à hauteur de 80% (60% du Département, 20% de la Région). La commune a en effet entamé une campagne de réfection des toitures des bâtiments communaux (salle des

fêtes en 2022, mairie en 2023). La réfection de la toiture de l'ancienne Poste est nécessaire car des fuites ont été détectées en 2023. La couverture est en mauvais état. Pour ce chantier, un autre devis a été obtenu de l'entreprise Thorez (montant supérieur de 600€) et une 3e entreprise consultée a indiqué ne pas pouvoir répondre dans les délais. Les travaux se dérouleront cet automne.

Remise de loyer

Le conseil a accordé l'annulation de trois mois de loyers aux locataires de l'appartement de l'ancienne Poste. Ceux-ci ont en effet subi l'absence de chauffage et d'eau chaude durant l'hiver du fait de la panne prolongée de la chaudière.

Vente du Nissan Navarra

Le conseil a décidé de vendre le véhicule Nissan Navara à Nicolas Guillet au prix de 1500€. Cette vente fait suite à l'acquisition d'un nouveau 4 X 4 pour l'agent technique. Une autre proposition avait été reçue pour le même montant.

Tarifs du cimetière

Le conseil a fixé les nouveaux tarifs pour les concessions du cimetière. Pour les concessions de 30 ans, le tarif est fixé à 90€ le m² et pour 50 ans à 150€ le m². Il n'y a plus de concessions perpétuelles. La commune s'est engagée dans un programme de restructuration du cimetière. La législation funéraire est en évolution

constante, les tarifs des concessions n'étaient plus adaptés. Ils ont donc été revus à la hausse. Face au manque de places, l'acquisition d'une concession est réservée aux personnes domiciliées fiscalement sur la commune, ou aux Français établis hors de France mais inscrits sur les listes électorales de la commune.

Travaux électriques bâtiments communaux

Le conseil a validé le devis de 3 831€ de l'entreprise Bellier-Benistand pour des travaux électriques dans les bâtiments et demandé une subvention de 60% au Département. Suite aux visites annuelles de vérification de la sécurité des installations électriques, certains travaux d'amélioration s'imposent à la mairie, la cantine et la salle des fêtes. Le devis porte notamment sur la réalisation d'éclairages autonomes de sécurité, la mise en place de coupures d'arrêt d'urgence entre autres réalisations indispensables.

Interdiction de dormir dans la salle des fêtes

Interrogés par des locataires, le conseil a rappelé l'interdiction de dormir dans la salle des fêtes y compris lorsque celle-ci est louée pour des événements privés. Ce point sera rajouté au contrat de location et au règlement de la salle.

Nettoyage monuments

Notre agent a réalisé un toilettage de nos deux monuments aux morts en amont de la cérémonie du 17 mars. Le gravier a été changé avec la pose d'un géotextile. Le monument de la croix a été démoussé et passé au Karcher. Les lettres des monuments ont également été recolorées.

Autres infos Bâtiment

-Règlement des problèmes constatés sur la chaudière de la mairie (avec plusieurs pannes cet hiver) liés à des connexions défectueuses entre cuves

..... Bâtiments

Rénovation logement presbytère

Le conseil a décidé de rénover intégralement un des logements de l'ancien presbytère, occupé par Christophe Drogue. Les derniers travaux datent des années 1990. Il s'agit d'un logement de ++m² disposant de 2 chambres et de dépendances extérieures (cour, jardin).

Le choix d'une maîtrise d'œuvre avec Carapace

Le conseil a validé le principe de l'accompagnement du maître d'œuvre Carapace Habitat pour cette rénovation. Le coût de cet accompagnement s'élève à 6 000€ HT. Carapace suivra l'intégralité du chantier, de la conception des plans à la réception finale en veillant à ce que les travaux permettent à la commune de se mettre en conformité notamment au regard de la réglementation thermique. Plusieurs réunions de travail ont permis de valider les plans et un programme de travaux. La commune avait déjà réalisé en interne le remplacement d'huissierie et de la porte d'entrée.

Programme de travaux

Carapace a évalué le coût des travaux à environ 38 000€. Parmi les travaux projetés : reprise des cloisonnements et de l'isolation avec le doublage de tous les murs ; redistribution de l'organisation du rez-de-chaussée avec reprise de la cuisine, pose d'un nouveau WC au 1er étage dans l'actuelle salle de bain, installation d'un poêle à granulés en remplacement du poêle à bûches ; changement du chauffe-eau, mise en conformité de l'électricité, peinture des murs et des plafonds, changement du revêtement de sol dans certaines pièces... Les travaux seront réalisés cet hiver.

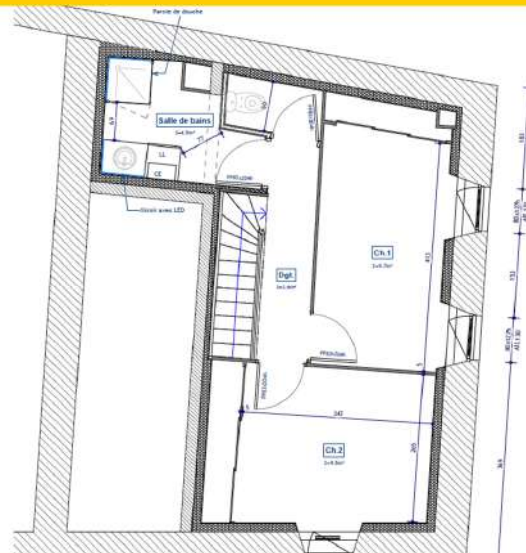
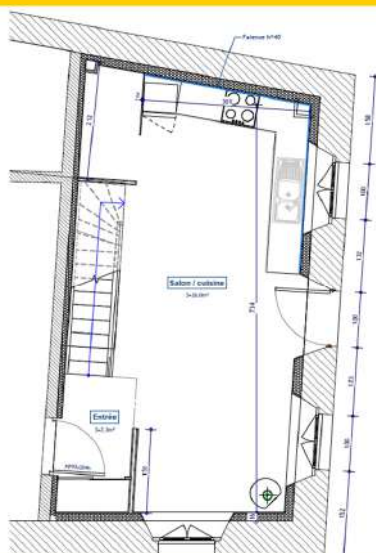
Un chiffre :

39 000 €

le coût de l'opération incluant les travaux pour 32 800€ et la maîtrise d'œuvre pour 6 000€.

Une hausse de loyer

Au regard des travaux engagés et du niveau actuel du loyer, il a été décidé de réévaluer son montant mensuel pour le fixer à 426.30€ contre 334 € actuellement. Le conseil s'est basé sur les ratios au m² pratiqués par les bailleurs pour des logements sociaux équivalents.





La voie de desserte du lotissement Le Chalimont

-Travaux d'entretien de la salle des fêtes par notre agent (bouchage de trous, reprise de peinture et de certains éclairages, grand nettoyage...) rendus nécessaire par une utilisation intensive de cette salle.

-Installation de détecteurs d'incendie dans les logements communaux.

-Pose de lambris sur un mur pour l'installation de prises d'escalade dans la cour de l'école.

-Réalisation de menus travaux dans le logement de l'ancienne Poste libéré en mai (peintures). Arrivée de nouveaux locataires en juillet, un couple avec un enfant en moyenne section.

-Sollicitation du SDIS 26 pour vérifier les conditions de sécurité pour utiliser, avec les enfants de la cantine, la mezzanine de la salle du Fouillet.

-Programme de travaux estivaux dans les écoles : revêtement du sol du hall de l'école et autres aménagements demandés par l'équipe.

-Installation par ENEDIS d'un transformateur à côté de la salle des fêtes afin de renforcer la puissance électrique nécessaire au village. Les travaux seront achevés cet automne et l'ancien transformateur déposé.

-Fabrication obligatoire de nouveaux panneaux électoraux (en contreplaqué) afin de disposer des emplacements pour les 38 listes candidates aux élections européennes, sachant qu'une fois de plus, moins de la moitié des listes disposait d'affiches !

Voirie, éclairage

Intégration dans la voirie du chemin du lotissement Le Chalimont

Le conseil a intégré dans la voirie communale la voie desservant le nouveau lotissement "Le Chalimont" situé dans le secteur de la Madone, au sud du village. Les propriétaires de la parcelle D789 ont obtenu en 2021 un permis d'aménager pour la réalisation de trois lots. Pour desservir les futures habitations du lotissement une voie d'accès de 93 mètres a été créée. Les propriétaires s'étaient engagés à réaliser une voie pouvant être reprise par la commune aux conditions suivantes: que celle-ci soit prête à être revêtue, d'une emprise au sol de 6 mètres et potentiellement prolongeable jusqu'à la parcelle D796 pour jonction avec le hameau de Ponson. Ces conditions étant réunies, le conseil a donc pu statuer, comme cela a été fait dans le passé avec d'autres voies nouvellement créées. Les formalités administratives seront à réaliser afin de garantir le transfert de propriété.

Dégradation des chemins

Des habitants ont constaté des problèmes récurrents de dégradation des chemins de la commune après les exploitations forestières qui empêchent parfois les propriétaires privés de rejoindre leurs parcelles. Ce problème a été remonté afin d'éviter de tels désagréments.

Déclassement de voirie à la Martelière

A la demande d'habitants, le conseil a décidé d'achever une procédure de déclassement de délaissés de voirie à la Martelière. Le dossier a été ouvert en 2001 pour déclasser une partie de la voirie et céder des parcelles issues du document d'arpentage réalisé par le géomètre Mouraret. Le plan de modification parcellaire avec les nouveaux numéros de parcelles a été établi en 2005. La procédure n'a jamais été achevée. Selon le code de la voirie routière, la procédure de déclassement d'une route est dispensée d'enquête publique lorsque l'opération ne porte pas atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie. La voirie concernée représente une surface de 1a97. Elle sera cédée à Gil Christiane (parcelle B 805 de 25ca), Konig Josiane (parcelle B 808 de 1a09) et Millon Gabin et Vergari Deborah (parcelles B 806 de 26ca et B 807 et 37ca). La cession se fera à l'euro symbolique non versé. Les frais de bornage et les frais notariés seront à la charge des acquéreurs. L'étude de Maître Prévosto-Roy à Villard-de-Lans est chargée d'établir l'acte régularisant la cession.

Dégradation de chemins au Bourroux

Alerté par deux propriétaires riverains, le conseil a interpellé l'exploitant forestier qui a réalisé une coupe aux Bourroux fin 2023 et qui a très fortement endommagé le chemin rural puis la piste privée desservant les parcelles. Le chantier a été conduit, du fait notamment des conditions météorologiques, dans des conditions déplorables. De concert avec les propriétaires dont les parcelles ont été traversées sans autorisation, la commune a demandé une remise en état du chemin. Une expertise a été sollicitée.

Programme de travaux

Les élus ont validé des interventions sur les routes communales. Un devis sera demandé à l'entreprise Cheval ainsi qu'à la CCRV pour des

travaux d'entretien (élagage et épa-reuse cet automne). Pour le revête-ment des routes, la commission a repéré des besoins sur les routes des Combettes et l'impasse de Pré Jourda ainsi que des nids de poule à boucher ailleurs.

Parking nord du village

Les élus étudient des aménage-ments du parking nord du village. L'eau non canalisée s'écoule dans le champ Veyret situé au nord et cela gêne l'accès pour le propriétaire qui y a stocké des matériaux. Il faudra ainsi profiler le parking, canaliser les eaux et les évacuer vers le réseau des eaux pluviales. Par ailleurs il conviendra de projeter l'emplace-ment des futurs bacs de tri et imagi-ner des aménagements paysagers.

Commission Voirie

La commission Voirie a travaillé sur des aménagements afin de réduire la dangerosité de la sortie sud du village pour les piétons et la vitesse des automobilistes dans le village. Des chicanes ont été instal-lées sachant que l'objectif est de repérer les meilleurs emplacements.

Autres infos Voirie

-Abattage réalisé par Théo Breton d'arbres situés le long d'un chemin au lotissement Les Forilles car ceux-ci, en mauvais état, ont occasionné des dégradations sur une maison (bois récupéré par la commune).

-Élagage des arbres du village par notre agent.

-Pose de panneaux de signalétique aux Janis suite à la décision de rouvrir la route aux véhicules légers.

-Réfection des plateaux de bois recouvrant le décanteur situé à côté de la salle des fêtes et canalisant les eaux de ruissellement.

-Signalement par des automobi-listes du danger que représentent les grumiers qui chargent en sta-tionnant sur la route départemen-tale notamment en cas de brouillard

..... Voirie

Acquisition tracteur de déneigement

Un chiffre :

14 107 €

le coût moyen du déneigement par an sur les trois dernières années.

Les élus souhaitent internaliser le déneigement des routes commu-nales et acheter un tracteur qui sera conduit par notre agent. Cette orga-nisation ne devra pas coûter plus cher que ce que coûte actuellement le déneigement et cela permettra d'améliorer l'équipement.

L'investissement

L'acquisition d'un tracteur pour le déneigement repose sur trois idées.
- le tracteur sera acheté lorsque 80% de subventions auront été obtenus. 60% sont assurés par le Départe-ment dans le cadre d'aides au dé-neigement ; les 20% complémen-taires ont été demandés à l'Etat. Pour un tracteur de 150 000€ HT, la commune ne supportera que 30 000€ (les 20% qui restent).
-chaque hiver la commune a recours à un prestataire privé pour le déneigement. Elle paie 9 000€ HT de for-fait d'immobilisation de l'engin, puis les heures de déneigement. L'acquisition du tracteur mettra fin à l'intervention du prestataire et au paiement du forfait : sur 3 ans, la suppression du forfait permettra de

financer l'acquisition du tracteur !
-le tracteur pourra être utilisé l'été par notre agent pour divers travaux. Cela permettra de ne plus solliciter les agriculteurs.

Le fonctionnement

La gestion du déneigement des routes communales nécessitera une organisation fine.
-notre agent déneigera une bonne partie des routes notamment le vil-lage et le sud.
-dans le principe, les routes du nord (des Granges aux Janis) continue-ront à être confiées au Départe-ment, comme actuellement. Néan-moins, si notre agent a le temps de les déneiger, il le fera. La solution du Département est intéressante car elle sécurise l'organisation et sur-tout, les heures sont facturées à des tarifs avantageux, sans forfait.
-en cas de fortes chutes de neige, si notre agent a atteint le nombre d'heures maximum ou en cas d'ab-sences, plusieurs agriculteurs ont indiqué qu'ils pourraient intervenir en renfort, en utilisant l'engin com-munal ou leur propre tracteur.

Urbanisme

Avenir de la parcelle A386 au village

Le conseil a tenu à préciser sa po-sition concernant l'utilisation de la parcelle A386 située en plein cœur du village que les élus sou-haïtent acquérir. Le conseil a en effet été interpellé par un habitant suite à la parution du dernier Lou



Autorisations d'urbanisme

Becan car il s'inquiétait d'une possible transformation en parking. Voici des extraits du courrier de réponse dans lequel les élus affirment leur volonté de :

“Maîtriser le foncier en proposant que la commune achète la parcelle A 386. Être propriétaire d'un tel terrain au cœur du village apparaît essentiel pour l'avenir, même si à ce stade la commune ne porte pas de projet précis. Les acquisitions foncières de propriétés dans les années 1990 et 2000 ont permis aux élus, quelques années plus tard, de porter des projets de développement. La maîtrise foncière publique revêt un intérêt d'autant plus stratégique dans la période de profonds changements que nous connaissons.

-Renoncer à tout aménagement de ce terrain d'ici la fin de mandat. L'idée du parking, évoquée dans les pistes initiales, n'est plus d'actualité. Les élus souhaitent optimiser les stationnements existants dans le village afin de répondre aux besoins croissants qui s'expriment aujourd'hui et qui se renforceront avec la création de nouveaux logements.

-Rencontrer les personnes intéressées pour l'utilisation de ce terrain notamment pour des activités agricoles. Un éventuel accord d'occupation par un tiers sera soumis à un bail précaire comme il en est d'usage dans la commune. Les élus sont très attachés à l'agriculture et aux exploitants. Ils ont à cœur de pouvoir conforter et permettre le développement de ces activités lo-

DÉCLARATIONS PREALABLES

- **Munch Brigitte** abri bois
- **Regnault Soheila** remplacement de menuiseries et réfection de toiture
- **MYCELIHOM** pose de menuiseries
- **Chatelan Françoise** pose de panneaux solaires
- **Glénat Josette** remplacement fenêtres
- **Guillet Nicolas** extension d'habitation
- **Porcher Yves** abri jardin
- **Boudersa Amaury** abri bois
- **Morfin Fabrice** pose panneaux so-

cales. Ils seront ravis de pouvoir apporter leur pierre à l'édifice avec l'acquisition de ce terrain”.

A ce stade l'acquisition foncière demeure au stade de projet qui devrait se concrétiser après discussions avec le propriétaire.

Report du refonte de la carte communale

Le conseil souhaite reporter la refonte de la carte communale dont il a été question ces derniers mois. L'élaboration d'un tel document d'urbanisme représente un coût et nécessite un travail important, qu'il soit politique ou administratif. Or les élus sont mobilisés par le projet de la grange Marcon, les travaux sur le réseau d'eau, parmi d'autres dossiers. L'élaboration d'une nouvelle carte communale ne constitue plus une priorité d'autant

que dans les prochains mois, la CCRV devrait engager un PLUi, à savoir un document d'urbanisme à l'échelle des 18 communes qui se substituera aux documents d'urbanisme communaux.

laire

- **Rimet Robert** changement huisseries

PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉS

- **Luyton Kevin** construction d'une maison
- **Cour Emeline** extension construction
- **Rimet René** extension hangar agricole
- **Munch Brigitte** suppression abri de stationnement et modification implantation

Forêts communales

Ruches à Herbouilly

Le conseil a approuvé l'installation d'une dizaine de ruches dans la plaine d'Herbouilly à l'été 2025.

Ecole, enfance

Commission école

La commission école se réunit, en présence d'élus, de représentants des parents, des enseignants et du personnel afin de discuter des sujets liés au fonctionnement des écoles de Saint-Julien et de Saint-Martin ainsi que des services périscolaires.

Personnel cantine

Vanessa Vignon travaille à la cantine de Saint-Julien aux côtés de Laurence Drogue. Vanessa a d'abord effectué des remplacements d'arrêts maladies. Puis depuis le départ de l'agent titulaire, elle travaille désormais régulièrement à la cantine. Durant les absences, le personnel communal, aidé de bénévoles, a pallié avec beaucoup d'efficacité ces difficultés d'organisation afin de pouvoir accueillir chaque jour les enfants dans de bonnes conditions.

Inspection écoles

Les écoles de Saint-Julien et Saint-Martin ont été inspectées par l'Education Nationale. Les retours des évaluateurs ont été très positifs.



..... Forêt

Des nouvelles des forêts

Le début de l'année est l'occasion pour les élus de faire le point avec l'ONF sur les forêts communales, qu'il s'agisse des travaux d'entretien ou de l'exploitation.

Contexte général 2023

Le contexte climatique reste marqué par des déficits de neige et des sécheresses estivales.

Côté filière, une baisse de la demande de résineux a été constatée du fait d'un afflux important de bois scolytés sur le marché ainsi qu'au ralentissement des constructions. La demande en feuillus a été constante avec des prix qui se maintiennent.

Les travaux

Bilan 2023

- > Intervention en futaie irrégulière parcelle 4 c'est-à-dire travaux en forêts mélangées sur des jeunes individus pour diversifier le peuplement et améliorer la qualité du peuplement
- > Entretien du périmètre parcelle 9
- > Travaux de purge de blocs parcelle 19
- > Passage du lamier-épareuse (Allier)

Plantations exceptionnelles

Les élus ont souhaité tester, sur proposition de l'ONF, l'implantation de nouvelles essences en forêt d'Herbouilly afin d'anticiper les mutations forestières liées au réchauffement climatique. En 2023, ont ainsi été plantés 106 sapins de Bornmuller, 112 tilleuls à grandes feuilles et 96 érables planes avec des protections individuelles par manchons grillagés.



Plantations en forêt d'Herbouilly

Projet 2024

- > Intervention en futaie irrégulière parcelle 16 pour 2 355€ (subventions de 60% Région et Département)
- > Entretien du périmètre parcelles 1,12,13 et 14 pour 3 120€
- > Poursuite de la purge de blocs parcelle 19 pour 660€
- => Coût prévisionnel total : 6 135€.

Projet 2025

- Intervention en futaie irrégulière sur parcelle 5 pour 3 310€ (subventions de 60%)

L'exploitation forestière

Il existe deux modes de vente :

- une vente de bois sur pied. L'ONF martèle les arbres à abattre, la coupe est vendue aux enchères sur la base d'un volume estimé, l'acquéreur paie, quelque que soit le volume réel une fois les arbres abattus. C'est un mode de vente adapté aux lots présentant des produits homogènes et qui est rentable car plusieurs offres sont émises. La commune n'engage pas de frais d'exploitation.

- une vente de chablis. L'ONF fait exploiter les bois par des Entrepreneurs de Travaux Forestiers qu'elle rémunère. Le bois est vendu ; les recettes découlent du volume réel puisque les bois sont cubés. Le coût d'exploitation étant élevé, il est souvent proche du montant des recettes. Ce mode de vente permet l'exploitation de lots ne trouvant pas acquéreur. Il convient également aux lots ayant des produit à très forte valeur car souvent mieux négociés (exemple : sciage pour les feuillus).

Bilan 2023

Vente sur pied : exploitation parcelle 5 entre avril et mai avec remise en état de la piste d'exploitation

Projet 2024

Vente sur pied : en prévision des coupes 2024, martelage parcelle 9 avec 600 m³ de bois dont trois quart d'épicéas, soit 13% du peuplement.
Chablis : validation du principe de confier à l'ONF l'exploitation de chablis (montant des travaux et des recettes estimé à 5 860€)

Rappels sur les forêts communales

Forêt d'Herbouilly : 220 hectares (sur la commune de Saint-Martin, forêt issue du partage des forêts royales au 19^e siècle) 70% de résineux, 25% de hêtres. Parcelles 1 à 11

Forêt de l'Allier : 180 hectares (anciens « bois communaux » ouverts aux habitants avec l'autorisation du seigneur depuis le Moyen-Âge) Essentiellement du hêtre et des plantations de résineux Parcelles 12 à 19

Il s'agit de forêts soumises au régime forestier et qui sont donc gérées, pour le compte de la commune, par l'ONF.

La technicienne qui s'occupe des forêts de Saint-Julien s'appelle **Meryl Meallier**.

Prévision 2025

Vente sur pied : validation de l'état d'assiette 2025, c'est-à-dire des coupes qui seront proposées à la vente. L'Etat demande aux élus de se positionner sur les propositions de l'ONF par anticipation (et de justifier, le cas échéant, le fait de ne pas les suivre). Il s'agit de 750 m³ sur 4 parcelles (1, 12, 13 et 14) de 35 hectares.

Bilan financier

	2023 réel	2024 estimé
Recettes (R)	28 992€	23 721€
Ventes bois	23 298€	22 308€
Subventions	5 694€	1 413€
Dépenses (D)	17 232€	14 652€
Travaux	12 862€	11 996€
ONF ¹	4 370€	2 656€
Solde (R-D)	+ 11 760€	+ 9 069€

1 : frais de garderie à savoir % des recettes de l'année n-1 ainsi qu'une contribution fixe à l'hectare de 798€

Il ressort le besoin de mieux travailler entre écoles du Vercors Sud pour pouvoir échanger entre collègues, car chaque enseignant d'école est seul dans son cycle.

Création de places de répit aux Vercoquins

Les élus suivent avec attention le projet porté par Les Vercoquins de création de places de répit au sein du multi-accueil. Il s'agirait d'accueillir, une fois par mois, des enfants durant la nuit afin de soulager certaines familles, notamment monoparentales. Ce serait un projet expérimental à ce stade. Il faudra sans doute envisager des aménagements de locaux pour des raisons de sécurité, l'accueil de nuit conduisant probablement au changement de classement de cet Établissement Recevant du Public (ERP).

Fourniture des repas de la cantine

Le conseil a renouvelé le contrat pour la livraison des repas de la cantine de l'école maternelle avec le Centre de la Matrassière - SAS PAT MAT. Le centre livre déjà les repas depuis plusieurs années. Le contrat étant arrivé à échéance, une nouvelle consultation a été lancée. Le Centre de la Matrassière, seul répondant, propose un tarif de 4,68€ HT par repas, soit une hausse de 0,16€. Le marché est conclu pour 1 an renouvelable par reconduction expresse et par période annuelle dans la limite de deux fois, soit jusqu'au 31 août 2027.

Fixation des tarifs de la cantine 2024-2025

La commune fixe le tarif de la cantine scolaire et celui-ci a été porté à 4,92€ par repas. Le calcul de ce coût intégré, outre la fourniture du repas, les frais de personnel ainsi que le coût de fonctionnement du bâtiment. Une fois obtenu ce coût global, la commune en prend 50% à sa charge et facture les autres 50% aux parents. Le conseil fixe le tarif de la cantine scolaire de Saint Julien



..... Forêt

Matinée marteloscope en forêt communale

Les techniciens forestiers ONF en charge de nos forêts communales, Méryl Méallier pour St-Martin et St-Julien, Jules Méallier pour Rencurel, ont invité les élus de ces 3 communes à une séance matinale, samedi 4 Mai, sur le marteloscope de Villard-de-Lans.

Le marteloscope, néologisme issu de martelage, opération de marquage des arbres à abattre et « scope » pour observation, est un outil pédagogique servant à appréhender dans sa complexité le travail des techniciens forestiers. Il s'agit concrètement, à côté de la cabane forestière de Malaterre, d'une parcelle d'un hectare sur laquelle cent arbres sont numérotés de manière très lisible. Les participants, par équipe d'au moins deux, sont munis d'une tablette numérique figurant l'ensemble des arbres numérotés avec leurs caractéristiques individuelles : essence, diamètre, volume, potentia-

lité d'usage. Il s'agit alors, en parcourant la parcelle, de choisir deux arbres sur chaque groupe de dix et de décider virtuellement de leur sort : à couper, à conserver pour la décennie à venir ou à sanctuariser. Et cela en justifiant chaque choix selon divers critères : intérêt économique, impact de la décision sur les arbres environnants, risque collatéraux d'un abattage, intérêt pour la biodiversité, estimation des conséquences sur l'avenir de la parcelle, etc...

L'outil informatique, très ludique, permet en fin de parcours une bonne interprétation des choix opérés.

Méryl et Jules ont accueilli les dix participants de manière très sympathique et nous avons beaucoup apprécié leur disponibilité, leur écoute, leur pédagogie et l'éthique qui guide leur activité professionnelle. Nous les en remercions vivement.

Précisons que les séances au marteloscope sont accessibles à tous, scolaires, groupes ou particuliers : s'adresser pour cela à l'office de tourisme de Villard-de-Lans. -CT

en Vercors à 4,92€. Du fait de la mise en œuvre de la tarification sociale à 1€ (dispositif fortement accompagné par l'Etat), voici les tarifs de la cantine en fonction des revenus des parents à compter de septembre.

Quotient familial de 0 à 600€

=> 0,90 € / repas

De 601 à 1000€ => 1€ / repas

De 1001 à 1500€ => 4.07 € / repas

Supérieur à 1500€ => 4.92€ / repas

Fixation des tarifs du périscolaire 2024-2025

Après avis de la commission école le conseil a fixé le tarif horaire de la garderie périscolaire du matin à 2,50€ contre 2,20€ auparavant. Il a été nécessaire, comme l'an passé,

d'augmenter légèrement le tarif pour pallier à l'augmentation des charges de personnel et de fonctionnement afin de limiter le coût pour les finances communales.

Animations, culture, sport, associations

Règlement du tennis

Le conseil a validé le nouveau règlement du terrain de tennis.

“L'accès au terrain est libre, sous réserve de l'achat d'une carte. Même si le terrain est toujours ouvert, il est interdit d'y accéder sans carte.

..... Ecole

Cantine et périscolaire

24 enfants sont inscrits à l'école maternelle de notre village, et sur ces 24 enfants, 22 fréquentent la cantine. Décidée l'année dernière par les deux communes de Saint Julien et Saint Martin, la mise en place de la « cantine à 1 euro » à partir de la rentrée de septembre s'est bien passée, les coefficients familiaux ont tous été récupérés par les secrétaires de mairie. La facturation a donc pu être effectuée, et les premiers bordereaux ont pu être envoyés dans les temps

Pour Saint-Julien, 45.8% des familles sont dans la tranche correspondant au tarif de cantine à 1€, 12.5% sont dans la tranche dont le tarif est inférieur à 1€ et 41.7% sont dans la tranche dont le tarif est supérieur à 1€.

Depuis la rentrée, un autre service a été mis en place par la municipalité pour répondre aux besoins des parents qui travaillent et qui ne peuvent attendre 8h30, il s'agit du périscolaire du matin. Son bilan est satisfaisant, il fonctionne parfaitement, toujours avec Laurence Drogue aux manettes ! La fréquentation est stable, 7 à 8 familles l'utilisent, trois enfants tous les jours, cinq une semaine sur deux et trois ou quatre enfants qui sont là de manière occasionnelle. •MR

Tarifs des cartes

>Personne seule 10€

>Famille 20€

>Pass hébergeurs 60€

La commune décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol sur le court. La commune se dégage de toute responsabilité en cas d'usage non approprié. Le court doit être laissé propre au départ des utilisateurs : les bouteilles, vieilles balles, papiers doivent être déposés dans les poubelles prévues à cet effet. Aucun « deux roues » n'est toléré sur le court, même rangé contre le grillage. Les animaux, même tenus en laisse, sont interdits. Il est formellement interdit de jouer au ballon sur le court.

Inscription des rochers de Bournillon au PDESI

Le site des "rochers de Bournillon" a été inscrit au PDESI en décembre 2023. Le Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires est un outil qui permet de garantir un développement maîtrisé des sports de nature par la protection, le développement durable et la promotion des sites de pratique. Ce plan est élaboré par le Département. Cette inscription a été validée sous réserves :

-la prise d'un arrêté municipal sur la pratique, les accès et le stationnement sur les Rochers de Bournillon

-un accord avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux)

-un accord avec la Fédération des chasseurs

Convention escalade

En tant que propriétaire, la commune a validé la signature d'une convention avec la CCRV afin d'encadrer la pratique de l'escalade, dans le secteur de la Vierge du Vercors. Ce terrain (parcelle 26315 C1) est situé sur le territoire de Saint-Martin mais notre commune en est propriétaire. La CCRV propose de telles conventions aux propriétaires de terrains sur lesquels est pratiquée l'escalade afin de se substituer à Fédération Française d'Escalade qui portait ces conventions mais qui s'est retirée. L'objectif est de cadrer les conditions d'usage pour sécuriser pratiquants et propriétaires.

En chiffres :

Effectifs 2024-2025 :

59 élèves

Sur les deux écoles avec 26 enfants en maternelle à Saint-Julien et 33 enfants en élémentaire à Saint-Martin.

Rappel effectifs passés :

2023-24 : 65 enfants

2022-23 : 63 enfants

2021-22 : 63 enfants



Panneau d'accueil et d'information

Le conseil a validé le principe d'un panneau à destination des visiteurs et randonneurs installé à l'entrée nord du village.

Le panneau a été conçu par la graphiste Rachel Magnin. Coût de l'opération : 646€ (graphisme et impression). Voici le texte de ce support :

"Bienvenue à Saint Julien-en-Vercors. Au cœur du Vercors, dans un site remarquable, nous prenons soin de notre village et de ses alentours. Visiteurs, randonneurs, aidez-nous à garantir sa préservation !

Protégez les prairies et les forêts en cheminant uniquement sur les itinéraires aménagés. Gardez l'espace naturel propre : des poubelles de tri sélectif sont à disposition sur le parking Nord du village. Par arrêté préfectoral, tous les feux sont interdits.

Les promenades comportent des risques : soyez vigilants aux abords des falaises. Les habitants vous remercient."

Rééquipement canyon de Moulin Marquis

Un étudiant porte un projet de rééquipement du canyon de Moulin Marquis. Il veut conduire un projet de structuration de l'activité canyonisme. Il porte le projet de rééquipement de ce canyon car, selon lui, l'équipement du parcours est devenu vétuste et confus. Il faut intervenir pour sécuriser la pratique et protéger la tufière présente sur cette cascade.



Organisation du Bazar

Les élus ont rencontré les organisateurs du Grand Bazar afin de préparer l'animation prévue au village de Saint-Julien le 7 août. L'association St Ju de Pomme et les jardins partagés sont intéressés pour tenir une buvette. Les élus souhaitent rencontrer les anciens responsables du Comité des fêtes pour voir s'il est possible de le relancer.

Partage de la connaissance à Bournillon

Les élus ont validé l'organisation, par le Conservatoire d'Espace Naturel Rhône-Alpes le Département, d'une "journée du partage de la connaissance" à Bournillon concernant 3 activités, le canyoning, la highline et le base-jump. Il s'agit de mettre à niveau les connaissances de l'ensemble des acteurs privés et institutionnels en lien avec ces activités pratiquées. Il s'agit aussi d'actualiser les connaissances pour les lieux de nidification du faucon Pèlerin pour la highline.

Animation enfance

Le conseil a validé un soutien de 100€ pour un événement organisé le 1^{er} mai par l'association Colporteur d'Histoires. Il s'agit d'une animation à destination des enfants de 2 à 8 ans avec "la Roulotte Enchantée" garée sur le parking nord au

sein de laquelle sont proposées des chansons - comptines- lectures ainsi que la fabrication d'une carte à offrir avec un brin de muguet factice accompagné de mots doux.

Événement Bournillon

Les élus vont rencontrer l'association "Ca marche" qui souhaite préparer un événement en 2025 autour du site de Bournillon. En 2020 cette association a installé une highline de plus d'un kilomètre au-dessus du cirque de Bournillon et cela avait donné lieu à des animations. La nouvelle proposition de l'association serait d'installer plusieurs lignes au-dessus du cirque et d'organiser un événement de highline avec des animations (spectacle/ concert/ initiation) en lien avec un événement culturel organisé par ailleurs au village.

Avenir de la TransVercors Nordic

Les élus sont associés aux réflexions concernant l'avenir de la TransVercors Nordic qui souffre du manque de neige chronique. Cet événement est très régulièrement annulé. Ces réflexions associent plusieurs communes du Vercors Drôme et Isère, ainsi que le Parc du Vercors. Une nouvelle structure pourrait porter l'événement ; l'organisation devra être allégée et les circuits réétudiés afin de réduire le risque financier.

Course avec obstacles

Le conseil a donné son accord pour que l'association Les Bobos d'Hugo organise le dimanche 29 septembre 2024 une course à pied avec obstacles. L'association a obtenu l'aval des propriétaires et l'ACCA a fait savoir qu'elle ne chasserait pas dans ce secteur le jour de la manifestation. Cette épreuve est organisée dans le triangle Martelière, village, Combettes / Bourroux.

Repas des habitants

Le repas des habitants sera organisé le samedi 14 septembre, soit en extérieur autour de la grange, soit à la salle des fêtes. Renseignements et inscriptions en mairie.

Installation Le Croquant

Le conseil valide l'installation par le Croquant de tables sur le domaine public pour le service des repas notamment le mardi soir. La commune réfléchit à une redevance pour les frais d'électricité.

Chemins, patrimoine

Appel aux bénévoles pour les chemins

Des habitants souhaitent relancer un groupe qui se chargerait de l'entretien et du nettoyage des chemins. Cela est nécessaire car des chemins se ferment. Merci de vous signaler en mairie si vous pouvez donner un peu de votre temps.

Boucle au Pas de l'Allier

Le conseil a approuvé la création d'un itinéraire de randonnée dans la forêt de l'Allier et de la petite Cornouze. Afin de proposer une alternative à la boucle Pas de l'Allier -Pas des Voûtes, le Parc Naturel Régional du Vercors propose de mettre en place un itinéraire au départ du Briac. Le chemin du Pas de l'Allier a en effet subi d'importantes dégradations lors de violents épisodes orageux en août 2022. De nombreux ravins coupent le chemin et des chutes de pierres régulières rendent le passage dangereux. Les maires des communes de Châtelus et d'Echevis ont pris des arrêtés municipaux d'interdiction de la portion entre les Pas de l'Allier et des Voûtes. Ce nouvel itinéraire emprunte deux chemins appartenant à la commune et traverse des parcelles également propriétés de la commune. Il sera équipé de signalétique de randonnée et balisé.

Personnel

Agent d'animation cantine

L'agent d'animation cantine en poste ayant démissionné, un poste de contractuel a été créé pour la personne assurant son remplacement pour une durée de 16h30 par semaine. L'agent recruté a pour fonctions : la réception des repas de la cantine scolaire, la mise en place de la salle de restauration, l'encadrement des enfants de la maternelle pendant les repas (service, aide à la prise des repas...), la mise à la sieste et le rangement et le nettoyage de la salle de restauration. Vanessa Vignon occupe ce poste depuis décembre.

Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle

Le conseil a décidé d'octroyer la prime de pouvoir d'achat exceptionnel aux agents pouvant en bénéficier. Un décret permet aux collectivités de mettre en place le versement d'une prime forfaitaire exceptionnelle, non reconductible, afin de soutenir le pouvoir d'achat des agents ayant perçu une rémunération annuelle brute inférieure ou égale à 39 000€ sur la période de juillet 2022 à juin 2023. Le conseil a appliqué les montants maximum variables selon les rémunérations. Le montant de la prime est réduit à proportion de la quotité de travail et de la durée d'emploi sur la période du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023. Le paiement de cette indemnité a été réalisé en février et avril. Ces montants vont de 300€ pour les rémunérations comprises entre 33600€ et 39000€ à 800€ pour les rémunérations inférieures à 23700€. Tous les agents en ont bénéficié.

Remplacement au sein du service technique

Entre juin et août, Benoît Flandin a été recruté comme contractuel au sein des services techniques afin de remplacer un arrêt maladie. Par ailleurs, notre agent titulaire a demandé une disponibilité de 6 mois à compter de septembre et une procédure de recrutement a été lancée.



Modernisation de la collecte

A l'automne 2024, la collecte des déchets sur la commune va être modifiée : les bacs gris seront supprimés et un point de collecte unique pour l'ensemble de la commune va être aménagé, comprenant l'ensemble des flux à triés (emballages légers et papiers, verre, biodéchets, ordures ménagères résiduelles).

Les objectifs sont multiples :

- Limiter l'impact environnemental et économique de la collecte
- Améliorer la qualité du tri : alors que les emballages représentent le plus de volume de nos déchets, il est paradoxalement plus simple aujourd'hui de jeter ses ordures ménagères résiduelles que ses em-

ballages triés puisque les points pour les ordures ménagères résiduelles sont plus nombreux. Cela n'incite pas les habitants à trier, et se traduit régulièrement par des bacs gris remplis d'emballages. Le fait de supprimer les bacs gris isolés et de créer un point de collecte unique comprenant l'ensemble des flux à trier devrait inciter les habitants à davantage trier.

-Renouveler l'ensemble des équipements vieillissants : les colonnes de tri ainsi que les bacs gris seront remplacés par de nouvelles colonnes métalliques de 4 ou 5 m3.

Cette modernisation des collectes sera réalisée dans les 4 autres communes du Vercors à la même période, et puis dans les communes du Royans courant 2025-2026.

Ce point de collecte est en cours de réflexion pour qu'il soit le plus pratique pour tous. -MR

Travail d'intérêt général

Le conseil valide le fait de conventionner avec le ministère de la justice pour accueillir sur la commune des personnes devant réaliser des heures de travail d'intérêt général.

Communication

Nouveau site Internet

Le conseil a décidé de refondre le site Internet, le site actuel ne pouvant plus être maintenu du fait de son ancienneté. Le choix s'est porté sur la solution Campagnol proposée par l'Association des Maires Ruraux de France. Il s'agit d'une propo-

sition clé en main, avec un cadre et une arborescence définis et la possibilité pour la commune de l'adapter en fonction des contenus qu'elle souhaite proposer. Les textes et différents contenus seront produits afin de permettre une mise en ligne au cours du 2e semestre 2024. La solution Campagnol a été retenue par d'autres communes, comme Saint-Martin et La Chapelle. Dans l'attente de la mise en ligne du nouveau site, l'ancien reste accessible (stjulienvercors.fr) : les comptes rendus des conseils et autres actualités y sont toujours consultables.

Environnement

Zones d'accélération des énergies renouvelables

Le conseil a délibéré, en application d'une loi, sur les zones d'accélération des énergies renouvelables souhaitées à l'échelle de la commune : seul le photovoltaïque en toiture est envisagé sur la commune en matière de développement d'énergie renouvelable. Une loi de 2023 vise à accélérer la production d'énergies renouvelables ; dans ce cadre, énergie par énergie, chaque commune doit définir des zones où ces énergies doivent être développées prioritairement. Ce travail a été piloté techniquement par la CCRV qui a accompagné les communes et réalisé la consultation des habitants en ligne. Ces réflexions ont également été conduites en lien avec le PNRV. Dans le détail les zones définies à Saint-Julien sont des "zones photovoltaïque sur toiture" sur l'ensemble des toitures de la commune et possiblement une "zone photovoltaïque sur parking - ombrière" sur le parking au nord de la mairie.

Lutte contre le frelon asiatique

Les élus ont décidé d'acquérir plusieurs pièges à frelons asiatiques afin de les installer, après discussion avec nos apiculteurs, à proximité des ruches implantées sur la commune. Le développement du frelon asiatique (des nids ont été vus à Saint-Julien en 2023) pose de véritables problèmes notamment pour les abeilles déjà fortement fragilisées par ailleurs. A l'échelle de la CCRV l'association BeePy a sensibilisé les élus à la nécessité d'installer de nombreux pièges au printemps pour capturer les reines et endiguer la propagation importante du frelon asiatique. De nouveaux pièges pourront être fournis. Il serait important que des habitants puissent s'engager à les installer (avec notamment un mélange d'alcool et de sirop) et à les surveiller. L'association BeePy a fait des rappels concernant les pollinisateurs



“La disparition des abeilles, et plus largement des pollinisateurs, est une catastrophe planétaire qui met en danger l'humanité. Il est urgent d'agir pour les protéger !

Une alimentation saine dépend de pollinisateurs en bonne santé. Des chiffres pour s'en rendre compte : 75 % de la production mondiale de nourriture dépend des insectes pollinisateurs.

Entre 60 et 90 % des plantes sauvages ont besoin d'insectes pollinisateurs pour se reproduire.

265 milliards de dollars : c'est la valeur estimée du service rendu par la pollinisation dans le monde.

Et pourtant, les pollinisateurs disparaissent. La situation est dramatique. Les populations d'abeilles domestiques ont chuté de 25 % en Europe entre 1985 et 2005.

Ces derniers hivers, la mortalité de ces populations était de 20 % en moyenne en Europe.

Social

Soutien à la maison des internes de Saint-Jean

Le conseil a décidé de verser une aide de 500€ à la commune de Saint-Jean-en-Royans pour la création d'une maison des internes. Dans un contexte difficile d'accès aux soins, Saint-Jean-en-Royans souhaite favoriser l'installation de médecins généralistes et internes, futurs praticiens, sur le Royans-Vercors, en aménageant une maison des Internes pour accueillir quatre internes stagiaires. La

commune de Saint-Jean a demandé une contribution volontaire aux communes de la CCRV pour l'aménagement et l'équipement de cette Maison des Internes estimés à 35 000 € (avec une subvention du Département de la Drôme), et son fonctionnement, avec un loyer mensuel de 800 € et des charges supportées par la commune de Saint-Jean. Les internes œuvreront aussi auprès des médecins du Vercors.

VertaPop

Le conseil échange régulièrement avec Vertapop qui porte l'accueil du mercredi à La Chapelle pour les jeunes du Vercors.

La commune de Saint-Julien participe au financement de ce service. La situation financière s'est améliorée et la fréquentation a augmenté, notamment grâce à la mise en place d'une navette électrique qui ramasse les enfants dans les villages, évitant aux parents de faire le déplacement. L'accueil du mercredi matin est fréquenté par 14 enfants en moyenne, en nette progression par rapport à l'an passé. VertaPop est par ailleurs dans une phase de réécriture de son projet social en lien avec tous les acteurs du territoire : les élus de la commune participent ainsi régulièrement à des séances de travail.

Vie du conseil

Vie de l'équipe

Les élus se retrouvent régulièrement, en dehors des réunions du conseil et des commissions, afin de faire le point sur le fonctionnement du groupe et prendre le temps de réflexions plus approfondies.

Divers

Contrat photocopieur

Le conseil valide la proposition financière d'Infinity dans le cadre du renouvellement du contrat du photocopieur. L'offre présentée est plus intéressante que celle souscrite en 2020 avec Rex Rotary..

Convention Agence Postale communale

Le conseil a renouvelé la convention de partenariat avec la Poste pour l'Agence Postale Communale. La mairie abrite en effet cette agence depuis la fermeture du bureau de Poste il y a environ 20 ans. Notre secrétaire de mairie gère, au guichet, les matins de semaine, les services postaux (vente de timbres, correspondance, retraits d'argent...). Cette convention a été renouvelée pour une durée de 9 ans. Chaque année la Poste verse une indemnité conséquente à la commune pour l'hébergement de cette agence. Montant 2024 : 16 020€.

Antenne relais Château

La nouvelle antenne relais du Château visant à améliorer la couverture en téléphonie mobile de la commune a été mise en service en mai 2024. Pour rappel, après de longues discussions avec Orange, l'opérateur avait accepté de remplacer le pylône existant par un mât de 45 mètres (39 auparavant) de haut afin d'améliorer la couverture. Cette mise en service a amélioré la couverture de certains secteurs, y compris au village mais il demeure, comme cela avait été projeté, des zones blanches, notamment à l'ouest du village. Les élus ont donc demandé que soient rapidement établies de nouvelles cartes de couverture de la commune par l'opérateur Orange. En fonction des résultats de cette étude radio, comme cela a été planifié il y a plusieurs mois, des répéteurs seront installés dans le clocher de l'église pour garantir une bonne couverture de l'intégralité des habitations du village. Les élus continuent à suivre avec attention ce dossier.

Conventionnement ADN

Le conseil approuve la convention avec ADN pour la mise en place d'un boîtier de raccordement à la fibre au 6 rue de la Bascule.

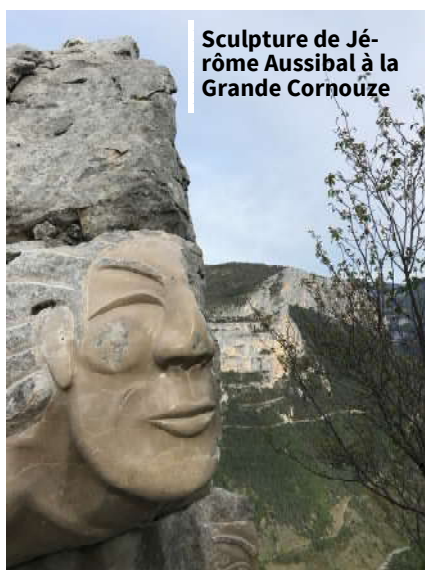


Utilisation du jardin

Suite à des demandes d'utilisation du jardin et de l'appentis pour des événements familiaux les élus ont décidé de ne pas établir de règles d'utilisation des lieux. A charge pour les personnes qui organisent un événement de respecter le fait que le jardin reste un espace public ouvert à tous, et surtout de respecter la réglementation propre au jardin et au bien être des habitants.

Visite de la sous-Préfète

Afin de présenter les projets portés par la municipalité (grange Marcon, travaux sur les réseaux), le conseil municipal souhaite accueillir Madame la sous-Préfète de Die. Cette rencontre devrait intervenir à l'automne. L'enjeu est de bien informer l'ensemble de nos futurs financeurs pressentis.



Sculpture de Jérôme Aussibal à la Grande Cornouze

Syndicat de télévision

Le conseil a pris acte du rapport d'activité annuel du Syndicat Départemental de Télévision de la Drôme dont la commune est membre.

REPAS DES HABITANTS SAMEDI 14 SEPTEMBRE

La commune cette année encore propose un pique-nique partagé où chacun peut amener du salé et du sucré, toutefois pour celles et ceux qui préféreront un repas traiteur, fourni par le Foodtruck "Le Croquant", il est impératif de s'inscrire. Pique-nique et repas auront lieu autour de la Grange Marcon où un apéritif offert par la mairie sera servi pour tous. En cas de mauvais temps, repli à la salle des fêtes.

Ce moment partagé ne peut exister que grâce à l'implication de tous. Merci de vous inscrire en mairie pour la mise en place.

Menu : Entrée, plat, dessert (vin offert par la mairie)

Tarifs : Adulte: 18€/
Enfant (moins de 12 ans) : 9€.

**INSCRIPTION
OBLIGATOIRE EN MAIRIE
AVANT LE 6 SEPTEMBRE**

..... Finances

Vote du budget 2024

Le premier trimestre 2024 a été marqué par le vote du budget, l'occasion de revenir sur la situation financière de la commune.

L'année 2023

Même si le budget est sous contrôle, les élus constatent un équilibre toujours précaire malgré un niveau d'épargne rassurant (voir encart). A noter que la commune, qui avait été fortement impactée par l'inflation en 2022 a perçu une dotation de soutien exceptionnelle de l'Etat d'environ 15 00€. En fonctionnement de nouveaux services scolaires ont été déployés (cantine à 1€, garderie du matin...) alors qu'en investissement un nouveau 4X4 a été acheté (environ 30 000€ financés par emprunt) et la toiture de la mairie rénovée (42 000€ subventionnés à 80%).

L'année 2024

Le budget 2024 prévoit encore une hausse plus rapide des dépenses que des recettes, dans un contexte inflationniste. Cela devrait conduire la section de fonctionnement à un équilibre précaire : c'est une situation de fragilité car cela ne permet pas de dégager de marge pour financer les investissements.

En investissement, au-delà des actions en cours (cour d'école, grange) ou récurrentes (voirie...), les élus ont maintenu une ambition élevée avec :
> acquisition d'un tracteur de déneigement : 150 000€ HT avec 80% de subventions
> rénovation de l'appartement de l'ancienne cure : 53 000 € TTC avec une possible subvention du SDED
> rénovation de la toiture de l'ancienne poste : 24 000€ HT subventionnés à 60% par le Département
> étude de restructuration du cimetière : 10 000€ en partie subventionnée par le Département

Fin 2024, « l'épargne » communale devrait se situer aux alentours de 240 000€ soit une baisse de 30 000€ par rapport à 2023. Cela s'explique par la nécessité de puiser dans cette épargne pour financer une partie de nos investissements, faute de marges en fonctionnement.

Les subventions

Le conseil municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

- Association des Parents d'élèves Saint-Martin Saint-Julien : 792€ pour les séjours à Lyon et à Vassieux, 750€ pour les autres projets scolaires.

- Compagnie de la Cyrène : 400€ pour la journée du 7 août à Saint-Julien

- Les Yeux Fertiles : 150€ pour un concert à Saint-Julien dans le cadre du « Festival des Chapelles ».

- Les Souffleurs : 300€

- Colporteur d'Histoires : 150€

- El Condor : 50€

Le budget Eau-assainissement : des tarifs qui vont augmenter

Le budget Eau-assainissement connaît lui aussi un équilibre précaire avec des recettes d'environ 47 000€ (abonnements et consommations) qui peinent à équilibrer les dépenses (travaux d'entretien, personnel, emprunts...). Les réserves cumulées (environ 60 000€) permettent d'absorber d'éventuels déficits.

Mais d'une manière générale les tarifs de l'eau et de l'assainissement vont augmenter dans les années à venir notamment pour financer les importants travaux d'investissement sur le réseau estimés à environ 500 000€ subventionnés à 80%. Il s'agit du programme validé à la suite de l'élaboration des schémas directeurs. Il faudra également régulariser la part relative à l'abonnement et celle de la consommation, tout en anticipant le transfert de la compétence à la CCRV en 2026.

Le budget principal en quelques chiffres

- 1 323 € : le **résultat annuel** 2023 c'est-à-dire la différence entre l'ensemble des recettes (404 104€) et des dépenses (405 427€), fonctionnement comme investissement

269 204 € : le résultat de clôture, c'est-à-dire **l'épargne** ou le cumul des excédents passés. Il était de 270 528€ en 2022 auquel on a retranché les 1 323€ de résultat 2023 négatif

+32% : la hausse des **dépenses** de fonctionnement sur 5 ans qui s'explique par les hausses de personnel (passage agent technique à temps plein, hausse point d'indice...), de l'énergie qui a augmenté de plus de 50%, des services périscolaires (avec des recettes en contrepartie, parents, Etat...)

+21% : la hausse des **recettes** de fonctionnement sur 5 ans qui s'explique surtout par la hausse des recettes fiscales (hausse des bases et des taux) alors que les dotations d'Etat ont baissé

+2% : la hausse des **taux d'imposition** votée par le conseil pour 2024 et une majoration supplémentaire pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, dans la limite de ce que permet la loi (0,684%)

En bref, une situation contrastée avec de faibles marges sur le fonctionnement courant mais des réserves cumulées pour de futurs investissements

80% de dotations en moins à Saint-Julien que dans les 4 autres communes du Vercors !

Dotations 2024	Montant dotation	Montant / habitant
Saint-Julien	20 151	86 €
Saint-Martin	156 773	403 €
La Chapelle	330 494	386 €
Vassieux	101 364	297 €
Saint-Agnan	203 755	684 €

..... *Grange Marcon*

Point d'étape sur la grange

Sujet emblématique de notre mandat, le projet de la grange Marcon avance malgré les vicissitudes inhérentes à un projet d'une telle envergure. Entre frustrations et craintes, un point d'étape.

Trop lent ou trop risqué ?

Certains habitants trouvent à raison, que le projet n'avance pas aussi vite que nous le souhaiterions. C'est vrai d'autant que le projet a connu des écueils depuis le début du mandat, avec un temps de réappropriation par la nouvelle équipe, puis le départ de l'architecte qui nous a obligé à en recruter un nouveau.

Il s'agit en outre d'un projet d'une telle ampleur qu'il est normal qu'il prenne du temps à se finaliser. Les communes voisines qui ont conduit de tels projets ont été confrontées à cette réalité. Nous ne disposons pas de moyens dédiés pour suivre ce projet. Cela prend donc du temps.

Autre point : ce projet a de nombreuses ramifications. Il faudra traiter, au-delà de l'aménagement de la grange, des besoins de nouveaux locaux techniques et de stockages, l'urbanisation de la parcelle constructible qui permettra de dégager des recettes, l'utilisation des locaux libérés par le secrétariat mairie dans le bâtiment actuel...

Et les volumes financiers en jeu sont importants. Il est donc essentiel de travailler finement le projet afin que sa réalisation soit supportable pour les finances communales.

Car il s'agit parfois de la crainte qu'expriment les habitants : un projet démesuré au regard des moyens de la commune. Il est tout d'abord évident que la volonté d'agir conduit toujours à une prise de risque. Les élus savent que ce projet marquera un tournant dans le déve-



loppement du village. C'est pour cette raison qu'ils travaillent à un montage financier et un modèle économique supportables. L'objectif est de parvenir à mobiliser 80% de subventions publiques sur l'investissement. Et s'agissant du fonctionnement, l'idée est de parvenir à une situation où les recettes générées (loyers, locations...) permettraient de couvrir les charges nouvelles, qu'il s'agisse des annuités de remboursements d'emprunts ou des charges liées au bâtiment (fluide, entretien, assurance...).

Depuis de nombreuses années, aucun investissement d'ampleur n'a été engagé sans avoir une vision claire de son financement : pas de raison que cela change !

Sachant que grâce à ces investissements, la commune disposera d'un bien immobilier d'une grande valeur, dans l'absolu possiblement cessible, à la différence d'équipements publics tels une école, une église, une station d'épuration ou un cimetière.

Où en est-on ?

Un chiffrage conséquent

L'architecte OAP a présenté un chiffrage pour l'aménagement de trois niveaux plein ainsi que la reprise de l'appentis extérieur, à l'est. Le chiffrage est sensiblement supérieur aux prévisions. Les élus réfléchissent donc à différents scénarios afin de trouver un montage sécurisé et générateur de recettes.

Un programme revisité

A ce stade, le programme d'occupation de la grange a été légèrement modifié comme suit.

Au rez-de-chaussée, le secrétariat de mairie avec une salle de réunion et un commerce. Aux deux étages supérieurs, des locaux d'activité et, nouveauté, la création d'un logement.

L'hypothèse d'un phasage

Lors des échanges que les élus ont pu avoir avec des professionnels, a émergé une piste : phaser la réalisation des aménagements. L'idée serait d'engager une première tranche pour le rez-de-chaussée et l'appentis extérieur. Les deux autres niveaux ne seraient pas traités, même si les travaux prévoiraient les futures tranches (pour les réseaux, la création des escaliers...) : en bref une vision cohérente de l'aménagement à terme mais une phasage pour réaliser une première tranche.

Une chose est certaine : dès lors qu'un modèle viable et sérieux émergera, le conseil retournera vers l'ensemble des habitants pour présenter cette solution et échanger avec eux.

Rien ne sera engagé sans avoir été parfaitement transparent.

Au cours du semestre écoulé les élus ont par ailleurs continué à échanger avec les potentiels futurs occupants de la grange, par exemple l'entreprise Mycelihom. Une élue continue de suivre des sessions de formation sur la question des tiers-lieux : il s'agit de formes d'organisation émergente promises à un bel avenir. Il est donc essentiel de bien se familiariser avec ces modèles d'avenir. Le conseil a adressé un courrier aux futurs gérants du commerce officialisant le projet afin qu'ils puissent avancer sur le montage financier. Des habitants ont également dit leur intérêt pour le projet de création de logements collectifs sur la parcelle constructible de la grange Marcon : pour rappel il s'agit de la parcelle située entre la grange et la salle des fêtes que la commune souhaite vendre à un collectif de personnes qui créeraient plusieurs logements sur la parcelle.



Travaux sur le réseau et hausse des tarifs

La commune est dotée d'un schéma directeur eau-assainissement. Celui-ci a permis d'améliorer la connaissance du réseau et de définir un plan d'investissement. Pour sa conduite, les prix de l'eau vont devoir augmenter.

Programme de travaux

Pour clore l'élaboration des schémas directeurs, le conseil a validé un programme de travaux urgents.

-La reconnexion de la source de la Martelière au réseau d'eau potable. Cette source n'est plus utilisée mais dans un contexte de des sécheresses répétées, il faudra mobiliser toutes les ressources. Pour l'ARS, cette source est toujours considérée comme secours depuis l'extension du réseau de Pied Chatelet au nord de la commune dans les années 1980. Cette source a fait l'objet d'un arrêté de DUP en 1986. Avant la remise en service, la commune doit vérifier l'état des ouvrages (pas d'entrée d'eau parasite dans le réservoir, pas d'animaux mort, pas de dépôt, bon état des captages et périmètres..). Si des dysfonctionnements sont constatés il conviendra d'y remédier. Ensuite il faudra analyser la qualité de l'eau puis adresser une demande pour la remise en service à l'ARS qui reprendra les contrôles sanitaires réguliers.

Avant cela, il faudra installer un stabilisateur de pression pour le réseau des Orcets / Clots puis raccorder physiquement la source au réseau.

-Le renouvellement des ouvrages de Pied Châtelet. C'est la source la plus importante de la commune. Des travaux sont indispensables pour rénover les infrastructures vieillissantes, qu'il s'agisse par exemple des réservoirs ou de la descente principale. Gérard Glénat, propriétaire des parcelles a donné son accord pour des travaux qu'il faudra programmer à l'automne pour ne pas gêner l'exploitation agricole.

-La collecte des eaux pluviales sur l'impasse de la Versanne et la résorption de l'infiltration d'eaux parasites dans le réseau d'eaux usées. Les eaux pluviales ne sont en effet pas canalisées dans cette rue.

Pour conduire ces opérations, il faudra un maître d'œuvre et d'éventuelles études complémentaires.

Choix d'un maître d'œuvre

Pour engager les travaux, un maître d'œuvre est nécessaire. Ce bureau d'études va affiner les projets, diligenter d'éventuelles études complémentaires, lancer les consultations d'entreprises, suivre le chantier, le réceptionner. Compte tenu des dé-

lais, le Département n'a pas pu accompagner la commune qui a donc recruté seul ce bureau d'études. Trois structures ont été consultées : Cabinet Merlin, Alp'Etudes et BEAUR. C'est le bureau d'étude BEAUR qui a été retenu avec l'offre la moins-disante pour un montant de 35 500€.

Le financement des futurs travaux

Dépenses estimées

Reconnexion source Martelière	59 040€
Rénovation Pied-Chatelet	348 800€
Réseau pluvial la Versanne	36 640€
Maîtrise d'œuvre et frais divers	40 000€

Total : 484 480€

Recettes attendues

Subventions taux de 80%

Total : 387 584€

=> Reste à charge : 96 896 €

Soit, si un emprunt est réalisé, un besoin compris **entre 8 000€ et 10 000€** de recettes nouvelles par an.

Hausse des tarifs eau et assainissement

Ce n'est jamais de gaieté de cœur mais les élus ont du s'y résoudre : **les tarifs de l'eau et de l'assainissement vont augmenter.** A cela trois raisons.

1- Il faut tout d'abord respecter la règle voulant que, sur la base d'une consommation moyenne théorique de 120 m³, **la part abonnement représente 40% et la part consommation 60%**. Or à Saint-Julien, le ratio était inversé : 70% abonnement et 30% consommation. L'enjeu de ce ratio est d'encourager les consommateurs économes.

2- Il faut ensuite dégager des **recettes supplémentaires**, à hauteur de 8 à 10 000€ par an, pour financer les investissements car le budget ne dispose pas de marge de manœuvre. Or l'entretien du réseau nécessite désormais d'importants travaux.

3- Il faut enfin **tendre vers les tarifs qui, en 2026, seront appliqués par la CCRV** pour les 18 communes. La compétence Eau-Assainissement sera alors transférée obligatoirement vers la CCRV. Les prix de l'eau à Saint-Julien étant faibles, ce trans-

Chiffres 2023

Eau

- >18 500 m³ consommés
- >183 abonnés
- >Consommation moyenne : 75 m³
- >2/3 des abonnés consomment moins de 75 m³
- >7% consomment plus de 200 m³

Assainissement

- >5 400 m³ consommés
- >93 abonnés dont 20 à la station de la Martelière et 73 au village
- >Consommation moyenne : 59 m³
- >3/4 des abonnés consomment moins de 75 m³
- >2% consomment plus de 200 m³

41 000€ de recettes dont près des 3/4 pour l'eau

fert s'accompagnera mécaniquement d'une hausse, modérée pour l'eau, forte pour l'assainissement.

Voici les nouveaux tarifs votés par le conseil

Eau

Abonnement : 80€ (120 avant)

Prix du m³ : 1€ (0,45 avant)

Assainissement

Abonnement : 100€

(inchangé)

Prix du m³ : 1,25€ (0,42 avant)

Il existait un tarif dégressif pour les abonnés consommant plus de 300 mètres cube : **celui-ci a été supprimé, sauf pour les agriculteurs.** Pour ces derniers, le mètre cube au-delà de 300 reste payé 0,25€.

Les conséquences de ces nouveaux tarifs.

Les 2/3 des abonnés à l'eau verront leur facture diminuer ou stagner. Les plus gros consommateurs à l'inverse verront leur facture augmenter fortement, de 125€ pour un abonné consommant 300 m³.

Tous les raccordés à l'**assainissement** verront leur facture augmenter : l'augmentation est proportionnelle au volume consommé, hausse d'un tiers pour 50 m³, de deux tiers pour 120 m³ et de plus de 100% pour 300 m³.

Volume en m ³	20	50	75	100	120	150	200	300
Facture d'eau								
Avant	129	143	154	165	174	188	210	255
Après	100	130	155	180	200	230	280	380
Variation	-29	-13	+1	+15	+26	+43	+70	+125
Facture d'assainissement								
Avant	108	121	132	142	150	163	184	226
Après	125	163	194	225	250	288	350	475
Variation	+17	+42	+62	+83	+100	+125	+166	+249
Variation total	-12	+29	+64	+98	+126	+167	+236	+374

Pour lire le tableau : si je consomme 100 m³, je payais avant 165€ pour l'eau et je paierai désormais 180€ soit une hausse de 15€.

Pour l'assainissement cela passera de 142€ à 225€ soit une hausse de 83€.

Soit une hausse cumulée de 98€.

Tarifs anciens et nouveaux				
	Anciens	Nouveaux	Variation	
Eau				
Abonnement	120 €	80 €	-33%	
Prix du m ³	0,45 €	1,00 €	122%	
Assainissement				
Abonnement	100€	100€	0%	
Prix du m ³	0,42 €	1,25 €	198%	
Simulation pour un ménage consommant 120 m³ / an				
	Anciens tarifs		Nouveaux tarifs	
Eau				
Abonnement	120 €	69%	80 €	40%
Consommation	54,00 €	31%	120,00 €	60%
Total	<u>174,00 €</u>		<u>200,00 €</u>	
Assainissement				
Abonnement	100 €	70%	100 €	40%
Consommation	50,40 €	30%	150,00 €	60%
Total	<u>150,40 €</u>		<u>250,00 €</u>	
Facture totale	324,40 €		450,00 €	

Les recettes supplémentaires ainsi générées sont évaluées à environ **6000€** pour le budget eau-assainissement.

Prix moyen du m³

A Saint-Julien : **3,75€ le m³**
(eau et assainissement)

En France : **4,34€ le m³**
(eau et assainissement)

Du côté des intercommunalités

L'action municipale et la vie des habitants sont aussi rythmées par le travail de structures intercommunales dans lesquelles siègent les élus. Lou Becan revient sur quelques actions importantes.



Le SIVU de Roybon

Syndicat qui gère l'auberge de Roybon et des activités sportives à Herbouilly, hors domaine skiable. Présidente : Claudine Thiault

• La vie de l'auberge

L'enneigement de ce dernier hiver comme l'abondance des pluies en mai n'ont pas facilité le fonctionnement de l'auberge.

En novembre 2023, les arbres gênant le côté ouest de l'auberge ont été coupés.

Suite aux démarches effectuées sur le dossier d'accessibilité de l'auberge établi en 2023 et validé fin 2023, il a fallu entreprendre de rénover et mettre aux normes la terrasse. Un devis de 12 197.29€ a été validé par le comité syndical du SIVU. L'entreprise interviendra pendant les 15 premiers jours de Juin.

Suite à l'assignation en justice par la SAS Cronier, le conseil syndical a accepté de régler les 1977.25€ au titre du préjudice financier et du trouble de jouissance ainsi que les 2x1500€ de frais de justice pour un montant total de 4975.25€; la SAS Cronier ayant accepté de renoncer officiellement à la prise en charge par le SIVU de la remise en état de la pergola.

Un inventaire de tout l'équipement

de l'auberge a été réalisé notifiant également la fréquence et les dates de réalisation des entretiens stipulés par le bail qui lie les gérants et le SIVU. Ce document est en cours de validation et sera présenté aux aubergistes.

• La via corda

La visite de contrôle a eu lieu le 29 mai 2024. Elle avait été reportée plusieurs fois à cause du mauvais temps. Quelques écaillés de rocher évoluent vers l'instabilité et sont à surveiller. Une attestation de visite va être émise prochainement.

• Participation

Le conseil municipal a validé l'augmentation de la participation communale pour le SIVU de Roybon. Celle-ci va donc passer de 250€/an à 1 000€/an. • CT

La CCRV

Communauté des Communes du Royans-Vercors. Président : Pierre-Louis Fillet

• Schémas touristiques et des énergies renouvelables

La CCRV conduit un schéma touristique pour lequel un atelier de concertation sera organisé cet automne à Saint-Julien. Il conviendra de définir ainsi les grandes orientations stratégiques en matière de tourisme sur le territoire.



Elle engagera également cet automne l'écriture d'un schéma directeur des énergies renouvelables avec l'objectif de définir les lieux où le territoire portera le développement d'énergie renouvelable sous toutes ses formes.

• Mise à disposition de la CCRV des locaux Vercoquins

La CCRV exerçant la compétence petite enfance, la commune de Saint-Julien lui a mis à disposition les locaux des Vercoquins. Cette mise à disposition a lieu à titre gratuit. La CCRV assume l'ensemble des obligations du propriétaire. En cas de désaffectation du bien, c'est à dire dans le cas où celui-ci ne sera plus utile à l'exercice de la compétence par la communauté bénéficiaire, la commune recouvrera l'ensemble de ses droits et obligations.

• Compétence Voirie

La CCRV ayant restitué aux communes l'exercice de la compétence voirie, les élus communautaires ont approuvé le rapport actant la restituant des montants que les communes versaient chaque année à la CCRV pour l'exercice de la compétence. La commune de Saint-Julien récupère ainsi environ 10 000€ avec lesquels elle financera désormais en direct les travaux et l'entretien de la voirie communale. Pour 2024 elle percevra en plus environ 8 000€ car certains travaux avaient été retardés les années précédentes et qu'il y avait donc un trop versé.

Un projet de rénovation pour votre logement ?

Pensez **Rénov'Habitat durable** !



04 75 02 00 90

renov-habitat-durable@valenceromansagglo.fr
renov-habitat-durable.fr

L'Espace Conseil France Rénov de la Communauté de Communes Royans Vercors, accompagne les propriétaires de logement dans leur projet de rénovation.

Vous pouvez bénéficier d'informations sur les aides financières, de conseils techniques et d'un accompagnement selon votre projet.

Le chargé de rénovation vous aide à définir les travaux les plus adaptés pour votre maison et vous donne des conseils techniques (choix d'un professionnel RGE, relecture des devis, ...) pour le dépôt des demandes d'aides auxquelles vous avez droit. Pour les demandes d'adaptation de votre logement (par ex : installation d'une douche à l'italienne, de WC surélevés, de nez de marches antidérapants, d'un chemin lumineux..., sous conditions de ressources, le conseiller peut également vous renseigner et vous orienter vers un accompagnateur labellisé.

Si vous avez un projet plus ambitieux, il peut également vous accompagner (plan de financement personnalisé avec les subventions, estimation du coût de travaux, aide

financière pour faire réaliser un audit énergétique, ...). Il vous orientera vers un Accompagnateur Rénov agréé au besoin.

*Rénov Habitat durable est un service public gratuit, neutre de toute démarche commerciale. Il est porté de manière conjointe à l'échelle des territoires de Valence-Romans Agglomération, Porte de Drôm'Ardecche et de la CCRV.

Avant toute signature de devis, contactez le chargé de rénovation de Rénov'Habitat Durable.

Il pourra vous proposer un rendez-vous en physique :

1er mardi du mois à Saint-Jean-en-Royans au siège de la Communauté de Communes

3ème mardi du mois à La-Chapelle-en-Vercors à la Maison du paysan

Vous pouvez également bénéficier d'un rendez-vous téléphonique sur d'autres horaires.

Prise de rendez-vous :

Munissez-vous de votre avis fiscal de l'année n-1 et des informations sur votre logement

(DPE, surface, année de construction, devis, travaux déjà réalisés, ...)



..... Parc du Vercors, un périmètre connu

Le Parc Naturel Régional du Vercors (PNRV) finalise l'élaboration de la future charte 2024-2039. Cette charte permettra de demander au ministère le renouvellement du label Parc Naturel Régional accordé pour une durée limitée, et donc de prolonger l'existence de cet outil qui, en 50 ans, a fait ses preuves au service du territoire. La future charte est structurée en 3 axes : Vercors à vivre, Vercors en transition, Vercors en partage. La version définitive a été approuvée par le comité syndical en octobre.

Le périmètre 2024-39 est connu

Entre mars et juillet, les conseils municipaux du périmètre d'étude (106 communes) se sont prononcées sur cette charte. 98 communes l'ont approuvées et poursuivront ainsi l'aventure au sein du PNRV. Saint-Julien a fait partie des premières communes à avoir voté favorablement et à l'unanimité. 15 nouvelles communes font leur entrée : La Baume-d'Hostun, Hostun, Beaugard-Baret, Rochefort-Samson, Saint-Vincent-la-Commanderie, Barbières, Peyrus, Chateaudouble, Barcelone, Ourches, Cobonne, Suze, Véronne, Solaure-en-Diois, Saint-Roman. Les 9 communautés ont approuvé la charte, ainsi que les deux départements.

Un chiffre :

98 communes

composent désormais le PNRV dont 51 situées en Drôme

Une petite centaine de communes poursuit la belle aventure du Parc, à une époque où les enjeux majeurs que nous connaissons rendront nécessaire d'agir tous ensemble, à l'échelle du massif, entre Drôme et Isère. Car malgré le morcellement, le massif et ses piémonts constitue une entité cohérente d'action que seul le PNRV incarne depuis 1/2 siècle. Il reste maintenant à la Région de délibérer sur le périmètre définitif pour demander officiellement à l'Etat le renouvellement du classement.

Ils font la vie municipale



A la rencontre d'une agent Laurence Drogue, ATSEM

Laurence Drogue, native du Vercors Nord (Autrans), se sent très bien dans le Vercors Sud aussi ! Pendant des années, jusqu'en 2002, elle est responsable d'un point de vente en boulangerie à Autrans. En 1996, avec son mari Pierre, elle quitte l'Isère pour s'installer à St Julien - chemin de Ponson- dans l'ancienne maison Chiappara maintenant habitée par la famille Rathisle-Gervasoni. Ils accueillent Romane en 1999 et Kyllian en 2007. « Acheter quelque chose dans le Vercors Nord, c'était compliqué ! Et puis, ici, il y a toute la famille de Pierre. On est heureux ! » Elle devient alors assistante maternelle ce qui lui permet d'être présente à la maison pour élever ses enfants. Romane et Kyllian grandissant, elle décide de passer son CAP Petite Enfance en candidate libre et le Concours d'Agent

Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles. Elle réussit les deux ! En Septembre 2019, elle est embauchée par la commune comme ATSEM à l'école maternelle. Elle s'occupe également de l'accueil des enfants, le matin de 7.30 H à 8.30 H et de la cantine. Elle apprécie énormément d'avoir des collègues avec lesquelles elle s'entend bien. « A la maison, j'étais seule ! Bien sûr, chaque poste a ses richesses et ses inconvénients mais d'une façon générale, je suis bien. J'aime travailler avec les enfants ». Laurence est une « battante » : 10 ans de responsabilité pour l'entraînement des Jeunes au « Vercors Rugby » à La Chapelle ; 3 ans présidente des Parents d'Elèves ; présidente agréable et très efficace du Comité des fêtes et Vice-présidente pendant 2 ans des « Bobos d'Hugo ». Maintenant, après

son travail, elle aime se promener avec son chien Titou et lire un bon livre policier au calme ! • FC



Les bénévoles

De nombreuses corvées réalisées



Jean-Noël Drogue préparant les jardinières

"Si le bénévolat n'est pas payé, ce n'est pas qu'il ne vaut rien, c'est qu'il n'a pas de prix !"

L'entretien du réseau d'eau, la propreté, le fleurissement et la décoration du village, etc., demandent du temps. La municipalité tient à remercier l'ensemble des bénévoles qui donnent leur énergie et leurs

compétences pour la vie de la commune. Merci également aux agriculteurs qui prêtent leur tracteur et consacrent du temps à différents travaux communaux.

Bien sûr, on peut dire que c'est le travail de l'employé communal. C'est vrai ! Mais n'est-il pas important que tous, nous nous sentions concernés par cette vie communautaire, y compris dans les choses pratiques, petites mais précieuses ? • FC

Le composte du village



Le 1er Mai, quelques membres des jardins partagés ont retourné le bac d'apport dans le bac de maturation. Actuellement, les deux bacs de maturation sont pleins car le bac qui a été retourné en Février n'était pas encore complètement mûr. • CT

A la rencontre d'une élue Claudine Thiault

Un maire et 8 conseillers forment l'équipe municipale. Lou Becan vous propose de les connaître mieux. Dans ce numéro, c'est Claudine Thiault que nous vous proposons de découvrir. -MR



Etat civil

Claudine Thiault.
Née le 2 juillet 1955 à Ecuillé (Indre)
Vit aux Clots.
1 enfant.
Directrice retraitée.

Originaire du Berry, je découvre le Vercors en 1973 comme animatrice en centre de vacances. Tombée sous le charme du massif et de ses habitants, je saisis l'opportunité de ma fonction de directrice et gestionnaire du centre des PEP à Tourtre pour élire domicile à Saint-Julien en 1978.

MR : Qu'est-ce qui a motivé ton engagement ?

CT : J'ai participé en tant que conseillère municipale à deux mandats successifs de 1989 à 2001. Le lien social a toujours été ma préoccupation et la liberté de la retraite m'a permis de reprendre du « service » pour un troisième mandat. Entre la gestion de la commune en 1989 et maintenant, il y a un vrai changement. Les commissions municipales, intercommunales, la délégation du PNRV pour les musées remplissent mon agenda très rapidement sans oublier un investissement important sur le patrimoine..

MR : quelles sont tes motivations ?

J'apprécie de voir mon village prendre vie de plus en plus : les maisons qui s'aménagent dans le cœur du village, les potentialités de la Grange qui peuvent amener un vrai dynamisme avec un point de commerce et un espace partagé, des bâtiments communaux en cours de réfection, des espaces fleuris et bien entretenus, des commerces appréciés : Café Brochier, Les Croquants et même un super maraîcher !

..... Vie municipale

Les élus du conseil municipal : Pierre-Louis Fillet (maire), Marie-Odile Baudrier (1ère adjointe), Joël Berthuin (2e adjoint), Touria Barthe, Françoise Chatelan, Christophe Drogué, Murielle Rein, Claudine Thiault.

Nos agents : Secrétariat de mairie : Maylis Léonard. Service technique : Pierre-Laurent Lattard (en arrêt puis en disponibilité jusqu'en mars) et Benoît Flandin (en remplacement). ATSEM et services périscolaires : Laurence Drogué. Cantine : Vanessa Vignon

Saint-Julien solidaire

Le village a été frappé d'effroi à la découverte de tags injurieux réalisés en pleine nuit, en février dernier, sur les murs de la maison de Gigi et Joël Berthuin.



Passé la stupeur, un vaste élan de solidarité s'est manifesté parmi les habitants de Saint-Julien et des communes voisines, avec, un samedi matin, de nombreuses personnes qui se sont mobilisées afin de venir prêter main forte à Gigi et Joël pour nettoyer les murs endommagés. Moment qui s'est terminé

dans la convivialité autour d'un buffet offert à tous les participants, sous l'apertis de la grange.



Notre école et notre crèche

Des nouvelles de notre école

Ce deuxième semestre de l'année aura été riche en découvertes pour nos petits élèves de Saint Martin-Saint Julien.

Nous avons commencé l'année 2024 par un cycle de ski de fond qui, malgré une météo peu propice à cette activité, nous a quand même permis de réaliser quatre séances. L'occasion pour certains de découvrir les joies de la glisse !

Nous avons également poursuivi notre projet de découverte des contes traditionnels, autour des albums du Petit Chaperon rouge, du Petit bonhomme de pain d'épices, et de la Petite Poule Rousse que nous étudions en cette fin d'année. Les nombreuses versions de ces différents contes étudiés tout au long de l'année nous permettent de les comparer pour voir la trame principale du conte et les petites variantes qui peuvent exister dans chaque version, ce qui permet de comprendre l'idée de conte : une histoire racontée de maison en maison, de génération en génération, et qui évolue au gré du narrateur.

Ce travail autour des contes nous aura aussi permis de réaliser un projet avec nos merveilleux boulangers de Saint Martin qui nous auront accueillis trois fois dans leurs locaux, sur leur jour de congé, pour réaliser les recettes rencontrées dans les contes : la galette, le pain d'épices, et le pain ! De merveilleuses matinées appréciées par tous les enfants... et les adultes !



Nous avons également pu bénéficier de 3 séances de cinéma dans la salle des fêtes, et des sorties à la médiathèque en plus des flashs poétiques offerts par les bénévoles de la médiathèque que nous remercions chaleureusement. Tout ceci nous permet de nous éveiller aussi d'un point de vue culturel.

Nous terminerons l'année scolaire par un cycle de dix séances de natation, à raison de deux séances par semaine tout le mois de juin et la première semaine de juillet... Nous allons devenir de vrais petits poissons !

Et pour clôturer cette belle année scolaire, nous vous donnons rendez-vous lors de nos deux derniers événements : notre spectacle le 21 juin à 18h dans le jardin de ville de Saint Martin à l'occasion de la fête de la musique, et notre kermesse le 29 juin dans le jardin de ville de Saint Julien pendant laquelle vous pourrez aussi venir admirer notre exposition dans la classe. Une fin d'année bien chargée, donc, mais riche en éveil ! - Isabelle Benoît, institutrice



Ça bouge à la crèche

Un long cordon de poussettes et de petits, accrochés aux mains des auxiliaires, s'étire sur le trottoir, émaillé de rires et de cris de joie. Un passage au jardin de ville, un arrêt autour de la fontaine, la traversée du village se fait à pas menus et dans le plaisir. Une fois leur sortie terminée les petits de la crèche regagnent leurs pénates, mais ils nous auront offert, le temps d'une promenade, un joli moment de spontanéité.

Ils sont 15 à fréquenter la crèche de Saint-Julien, pour certains tous les jours, pour d'autres plus ponctuellement. Entre ses murs, la vie fourmille, sous le regard bienveillant des auxiliaires qui n'hésitent jamais à se mettre à hauteur de bébé, pour mieux rassurer, pour mieux rire, chanter ou raconter une histoire. Otons nous de la tête des idées préconçues, les petits n'y viennent pas que pour dormir, manger et jouer aux cubes ! Ces enfants là sont souvent dehors, partagent la cour et ses jeux avec les « grands » de maternelle, une cohabitation précieuse, qui familiarise les petits à l'univers de l'école et apprend aux grands à faire attention aux plus petits. C'est d'ailleurs pour cette raison que les 2 directrices ont à cœur de faire cohabiter leurs 2 structures et afin de pérenniser ce fonctionnement en cas de changement de direction, elles ont pour projet d'établir une charte entre la crèche et l'école.

Pour les enfants de la crèche, l'équipe se démène : des sorties « piscine » à la Chapelle sont en train de s'organiser pour l'été, avec 6 enfants pour 2 adultes, des sorties à « L'Artsolite » nouveau lieu culturel à Saint Jean en Royans où tout ce petit monde a pu, en décembre, participer à des ateliers « découverte des 5 sens ». Les enfants ont aussi participé à une fête pour les 0/6 ans, organisée par le centre social de La Paz (50 ans) où



ils ont pu assister à des spectacles et écouter les histoires des croque-comptines, groupe de bénévoles de la médiathèque. En 2023, c'est « Tous dehors » une fête proposée par le groupe Petite Enfance Royans-Vercors, organisée à Saint Julien et animé par Michel Fontaine qui a vu le jour. Elle sera reconduite en 2024 si temps le permet.

Une chose est sûre, on ne s'ennuie jamais à la crèche ! - **Astrid Blanc, directrice de la crèche**



Ci-contre et ci-dessous : ultimes travaux dans la cour de l'école et de la crèche en présence de parents bénévoles



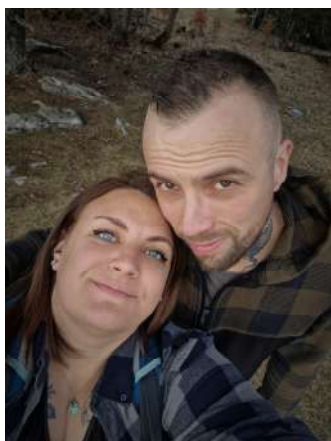
la vie du *village*



Les gens d'ici

Ils ont choisi de vivre ici

Patricia Philippe & Michaël Perrier à la Madone



Depuis janvier 2024, après plusieurs années vécues à Méaudre puis dans le Sud de la France, et finalement Route du Briac, Patricia Philippe et Michaël Perrier ont construit leur maison en bois, 2 chemin de la

Madone. Patricia travaille à Biocoop à Villard de Lans où elle est investie. Michaël est menuisier-ébéniste dans l'Entreprise Bourguignon. En dehors de son travail salarié, Patricia est rarement chez elle. Briançonnaise, amoureuse de la nature, de sa beauté, de sa tranquillité, elle randonne et fixe tous ces trésors dans la photographie ou la peinture d'aquarelles. Michaël, originaire du Bassin Grenoblois, pratique une pêche sportive dans les Gorges de la Bourne, mais prend aussi goût à la randonnée et au dessin. Peut-être les croiserez-vous sur les chemins ? Patricia vous parlera de plantes, d'animaux et de leur maison qu'elle veut pleine de fleurs pour faire butiner les abeilles !... • FC

De nouveaux habitants, des personnes qui nous quittent, nos acteurs économiques... C'est cette vie de village que Lou Becan évoque ici.

Nos disparus

Michel Gauthier, 83 ans

Michel Gauthier est décédé le dimanche 23 juin. Il vivait dans sa maison, aux Granges, bien qu'il ait été durant 18 ans maire de Rencurel.

« Michel est né le 2 juillet 1941 à Grenoble. Il a passé son enfance à La Balme de Rencurel puis est devenu professeur d'économie au lycée de Seyssinet-Pariset. En parallèle, il gérait une entreprise de fabrication de charbon, la SARL Gauthier fils dont le siège était à Rencurel avec un établissement à Saint-Laurent-en-Royans. Michel s'est marié deux fois, il résidait avec Myriam, son épouse, à La Balme de Rencurel. Il est père de Sylvie et grand-père de Louison, Romane et Ninon. Il était très proche de sa fille et de ses petits-enfants dont il était le pilier.

Il aimait la chasse avec son chien, aimait la forêt et suivait le sport en général. À partir de 1977, il s'est intéressé à la vie communale, il a été élu conseiller municipal en 1971, puis maire de Rencurel de 1977 à 1995. C'était un homme de terrain, très dynamique, qui a lais-

sé son empreinte sur le paysage de la commune. On peut citer des échanges de bâtiments et de terrains avec l'évêché pour la réalisation des garages communaux et du terrain de tennis, l'extension du réseau d'eau dans tous les hameaux du versant des Coulmes, l'achat de bâtiments pour aménagement de logements sociaux et de la salle des fêtes, et enfin la création du Centre des Coulmes en collaboration avec le Parc régional du Vercors, du foyer de fond en collaboration avec le GIR et de la mairie de Rencurel actuelle. »

Article paru dans *La Dauphiné Libéré* reproduit avec l'autorisation de la famille.



Annie Destombes, 83 ans



« Comme cela a été conté lors de la cérémonie à l'église, ta vie, Annie, a été une belle aventure, de ta naissance en 1941, à Tourcoing jusqu'à ton arrivée définitive dans le Vercors en 2004. Mais ta vie au travail ne fut pas non plus une ligne droite.

Tu es la 9ème d'une famille de 15 enfants (11 filles, 4 garçons...). Dans une telle famille ouvrière, les aînées doivent bien sûr s'occuper des plus jeunes et sont chargées en particulier de s'occuper de la couture. Tu as ainsi fait 5 robes de mariée pour tes sœurs ! Cela explique ton CAP couture et tes nombreux emplois dans les usines de textile alors florissantes dans le Nord.

1962, au sortir du CAP, piqueuse d'étiquettes sur vêtements, puis mécanicienne (c.à.d. montage des vêtements).

1965, maîtresse auxiliaire en couture dans un collège technique, puis monitrice de couture au Centre Social.

1973, une formation au CREPS de Wattignies, dans le Nord, te permet d'être animatrice sportive dans ce même Centre Social, réalisant ainsi en partie ton ancien rêve de devenir professeur de sport (ce qui t'avait été refusé à l'époque car il aurait fallu intégrer un lycée mixte... !).

1984 à 1988, tu entres à l'ASSFAM (Association Service Social Familial Migrants) où tu enseignes le français par l'intermédiaire de la couture.

1994, l'ESEU (examen spécial d'entrée à l'Université) aurait pu te donner accès aux études supérieures

mais tu préfères suivre les cours des Beaux-Arts, apprendre le modelage et t'initier à la sculpture.

Après d'autres péripéties, en 1990, tu intègres finalement l'AFAD de Roubaix (Aide Familiale à Domicile) comme responsable coordonnatrice, un travail qui t'a énormément plu, jusqu'à ta retraite en 2002.

Tes années d'ouvrière en usine et ton implication pour le respect des conditions de travail ont conduit logiquement à ton engagement syndical et politique. Dans les années 75, dans le même esprit, en solidarité avec les paysans du Larzac menacés par l'extension du camp militaire, création avec d'autres, d'un Comité de Soutien à Tourcoing.

Quels qu'aient été tes emplois, ta vie a toujours été tournée vers les autres, dans la simplicité et la bonne humeur, dans la discrétion, sans esbroufe : apprendre, transmettre, rendre autonome, « passionnée d'humanité, d'amour de la fraternité, militante de la joie...confiante en la vie et en l'avenir... » comme l'a dit Maxime Leroy lors de la cérémonie.

Tu n'as pas hésité à accueillir dans votre « ruine secondaire » de Blangermont, des jeunes filles de l'ASSFAM jamais sorties de leur quartier, pour les initier à la peinture sur soie, à la cueillette du tilleul dans les fermes voisines, et même au pédalo en bord de mer.

Avec votre installation aux Combettes commence alors une vie sereine mais toujours active, plus à l'image de celle d'une jeune retraitée : Groupe Patrimoine, Yoga, Chorale Chof'tawa, désir profond de connaître les habitants du Vercors, participation aux fêtes, réunions, repas villageois...

Une vie riche et généreuse ouverte sur le monde s'est achevée aux Combettes dans cette belle maison que tu aimais tant, accompagnée de tes deux garçons Simon, Denis et de tes 4 petits enfants, Eli, Camille, Lise et Nils. • **La famille d'Annie**

Flavien Blanc, 24 ans



C'est une disparition qui a profondément bouleversé de nombreux habitants de Saint-Julien, de Rencurel et du Vercors, celle de Flavien Blanc, décédé accidentellement le 16 juin dernier. Flavien vivait à La Chapelle avec sa compagne. Sa maman Mélanie vit à La Balme avec son compagnon, Vincent Drogue, agriculteur de notre commune (GAEC de l'Echarasson).

Flavien était un jeune plombier chauffagiste de 24 ans qui travaillait au sein de l'entreprise Lemière de La Chapelle. Il était passionné de son métier, très investi, perfectionniste et apprécié des clients. Il a également laissé de beaux souvenirs et créé de belles pièces dans l'école où il a passé ses diplômes

Il était également passionné de chasse accompagné de ses chiens.

Lors des obsèques de Flavien, de très nombreuses personnes se sont rassemblées dans la petite commune de Choranche. Tous les témoignages ont rappelé combien Flavien, généreux et joyeux, était apprécié. Il laisse d'impérissables souvenirs à toutes celles et ceux qui l'auront connu.

Fauché à un âge où Flavien nourrissait tant de projets pour son avenir, nous exprimons notre profonde compassion à ses proches, ses parents et beaux-parents, sa compagne, ses frères, sa famille et tous ses nombreux amis.



A l'automne 2023, une nouvelle activité commerciale a vu le jour à Saint Julien, au hameau de la Martelière. Créée par Nicolas Guillet, MECANICO est un garage de réparation automobile, qui, comme les autres garages, fonctionne uniquement sur rendez-vous. Mais il y a quand même une petite particularité chez Mécanico : si vous passez sans prévenir, vous pou-

vez trouver porte close, le garagiste seul à la manœuvre, n'est pas toujours sur place. Alors n'oubliez pas de téléphoner avant d'y passer ! MECANICO

140 chemin de l'Echarasson, la Martelière, 26420 Saint Julien en Vercors
Tél : 06 30 13 57 97 • MR



Loïc, un kiné à Saint-Julien

Loïc Marty a ouvert son cabinet de masseur-kinésithérapeute à St-Julien-en-Vercors grâce à une opportunité immobilière. Son cabinet

possède une salle de gymnastique en cours collectif, une salle de soins et une salle d'attente. Son objectif à long terme est de pouvoir recevoir plusieurs thérapeutes. Il pratique la kinésithérapie manuelle, une ostéopathie douce par une méthode dite « Niromathé » (troubles occasionnés par un « spasme » persistant des muscles, tendons, ligaments et fascias, la méthode consiste à faire vibrer des points sous-cutanés au voisinage des tendons, ligaments, muscles courts). Loïc est diplômé en microki-

nésithérapie. (Technique de massage thérapeutique qui a pour but d'aider le corps à évacuer les traumatismes passés gardés en mémoire et qui l'empêche de fonctionner correctement) et suis actuellement des stages de perfectionnement. Loïc aime le contact humain, a une passion pour la science du corps humain.

Son premier rêve était d'être vétérinaire mais il n'a pas poursuivi dans ce domaine et s'est vite orienté sur l'étude du corps humain. Il a fait toute sa formation en Belgique car le cursus était plus complet qu'en France. Il a un emploi du temps riche et se laisse quelques marges de manœuvre pour recevoir des urgences.

Il va déménager de Villard-de-Lans pour s'installer à Saint Julien. Qu'il soit le bienvenu ! • CT

Nouvelle association Les colporteurs d'histoires

Quand on est un professeur des écoles passionné, on a, comme Alain Gautier, l'envie de transmettre, au-delà du cadre scolaire. Ajoutez à cela un esprit nomade et vous obtiendrez l'association « Le Colporteur d'histoires ».

Cet hiver, Alain fait l'acquisition d'une magnifique roulotte en bois, toute de rouge vêtue et agencée pour le spectacle. Une roulotte est un objet particulier, qui nous ramène à l'enfance, à la féerie, au temps qui coule tranquillement et qui transporte avec elle, des promesses de moments « à part ». La proposition du Colporteur d'Histoires ce sont des temps de lecture, conte, poésie en lien avec les muni-

cipalités, les associations etc...

La roulotte, après quelques travaux, enfin prête, est baptisée « la Roulotte Enchantée » ! Une animation a déjà eu lieu au village pour fêter le Mai, elle sera présente également le 7 août pour Le Grand Bazar à St Julien et sur le plateau pour d'autres moments : présentation de scénettes réalisées par les enfants de l'école de La Chapelle, de Saint Agnan et Saint Martin, durant le mois de juin, une animation à la Recyclerie un samedi matin à l'automne et le samedi 4 octobre à la médiathèque.

Sachez que la Roulotte Enchantée et son fabricant-colporteur d'histoires, est ouverte à toutes proposi-



tions et projets (spectacle, exposition, location...). • MR



Paroles aux associations communales

Les bobos d'Hugo



Les Hémofolies 2024

Un nouveau concept...!

Depuis notre dernier article présentant la revue positive des hémophiles 2023, l'association Les Bobos d'Hugo présente, comme promis, un bilan 2024 plein de nouveautés et de surprises:

- Un renouvellement d'équipe du bureau et une nouvelle présidente élue: Bienvenue à Marie!
- Un rassemblement, haut en couleurs, à l'occasion de la Journée Mondiale des hémofolies, le 17 avril 2024.

- Une participation à un concours de l'Association Française des Hémophiles pour valoriser nos actions et peut-être gagner un prix... Et surtout...:

Après la seconde édition réussie le 08 Juillet 2023, l'association Les Bobos d'Hugo prépare un nouvel évène-

ment qui se déroulera le 29 septembre 2024 à St Julien.

En effet, en lieu et place des traditions 'Hémofolies' l'équipe s'organise pour préparer un événement ludico-sportif original! Cette journée est inspirée des courses à obstacles 100% FUN, où l'on relève quelques défis en équipe!

Elle est organisée dans les chemins de forêt du village, avec différents niveaux de parcours qui s'adressent aux tout-petits (à partir de 3 ans) mais aussi aux plus grands sportifs (8km).

La course rassemblera TOUS les participants, petits et grands; sportifs ou supporters, du village et de passage! Cet événement reste un prétexte à la sensibilisation et une meilleure connaissance de la maladie. Pour ce moment de partage et de rencontres, seront prévus différentes animations et ravitaillements!

"FUN, TOUS en FORÊT le 29 Septembre 2024...!" Bloquez la date, on vous attend nombreux, et entraînés.

Les amis de Saint-Blaise

La petite association « les amis de St Blaise » continue à être utile... Elle vient d'acheter pour 842 €, 18 chaises pour l'église qui manquait de places assises, pas pour les messes (!) mais pour les nombreux concerts d'été. Le mécanisme de l'horloge du clocher souffre d'arthrose: il se grippe de plus en plus souvent: le devis de sa remise en état par l'entreprise Paccard est de 1079 €. Nous avons décidé de le maintenir en état de fonctionnement et de payer la réparation: vos cotisations ne sont donc pas inutiles! Autre petite chose: la rampe qui monte aux tribunes est réparée: vous pourrez vous y appuyer... A la prochaine assemblée générale, peut-être envisagerons-nous de faire un appel de fonds pour renflouer la caisse! Bon été à vous!



Les jardins partagés

Depuis l'automne 2023, une parcelle communale, au dessus du jardin de ville, a été attribuée à l'association des « Jardins Partagés » Officialisé par la signature d'une convention entre l'association et la mairie, elle regroupe une quinzaine d'adhérents actifs.

La parcelle de 500 m² a été labourée par Alain Chatelan puis recouverte de paille afin de ne pas laisser la terre à nue et lui permettre de s'ameublir jusqu'au printemps. Le résultat est là, la terre est prête à travailler ! Le collectif s'est ensuite penché sur l'organisation des parcelles, les besoins étant différents selon les adhérents. Le terrain a été divisé en deux parties, une partie collective sera réservée aux gros légumes (pommes de terre, cucurbitacées etc) l'autre partie accueillera des parcelles individuelles de 12 m², à fusionner selon les besoins.

Le printemps arrive, il est temps de faire les semis pour la parcelle collective, cette année ce sera des courges, potimarrons et autres cucurbitacées! Le collectif a aussi le projet d'une haie au nord pour s'abriter de la bise et de construire un cabanon à outils. • MR



Le Bazar à Saint-Julien le 7 août !

LE BAZAR FAIT SON CIRQUE



C'est le Mercredi des Enfants (et des familles !) à St Julien en Vercors !

A 10h, la Roulotte arrivera à côté de l'Eglise avec un café partagé et pendant une demi-heure Melchior fera son cirque dans la roulotte. A partir de 11h, se déroulera le P'tit Bal Circasien pour les enfants et les familles, toujours à côté de l'église.

Dans le jardin de la grange, de 12h15 à 14h 15, un banquet circassien sera partagé avec des propositions artistiques

sur tables. Tous les habitants sont invités à partager leur repas en montant sur la table pour chanter, déclamer un poème, chanter une chanson, jouer de la musique.

Vers 14h30, un atelier circassien sera organisé par les ados de la Vrille et le Bazar des jeunes de la Vrille et à 16h15 déambulation de la grande parade avec une Escapade de clowns, une fanfare qui ne joue pas, de numéros circassiens, des chansons en chœur, de l'orgue de barbarie et toutes autres initiatives seront les bienvenues... pour arriver à la Matrassière avec un goûter pour les enfants. Et sous le chapiteau à la Matrassière sera joué le spectacle de la Pochtromorphose de 17h30 à 18h15.

De 19h à 20h, se dérouleront les chansons aux fenêtres du côté de l'église et en soirée de 21h à 22h, ce seront des spectacles surprises et contes sous des petites formes circassiennes au jardin de la grange.

Le Croquant avec Jeanne et Pierre proposera leur délicieux repas et les Jardins Partagés de St Julien ouvriront le bar avec de petites restaurations...

Pendant toute la semaine du Bazar du 03 au 09 Août, une exposition Circassienne sera installée à la Grange Ouverte de St Martin....

Un groupe d'habitants se réunit régulièrement pour préparer la décoration du village sur le thème du cirque. Vous êtes les bienvenus. Contact Marie-Noëlle au 0675140499. • CT

Groupe Patrimoine du Vercors



Association des parents d'élèves

"On commence avec le bal de la Saint Valentin et un carton plein de 150 entrées, on continue avec l'aide qu'on apporte au comité des fêtes de St Martin pour maintenir le carnaval le mercredi 27 mars à Saint Martin, les commandes de bulbes de fleurs, la bourse au vêtement/jouets le samedi 13 Avril à la salle des fêtes de Saint-Martin-en-Vercors, la chasse aux œufs organisé uniquement pour les enfants de notre RPI grâce à la gentillesse des gérants du camping le mercredi 3 Avril, nous avons repris également l'organisation d'une fête de la musique le vendredi 21 Juin au jardin de ville de Saint Martin en Vercors et enfin la kermesse le samedi 29 Juin à Saint Julien en Vercors. Une Association donc hyperactive pour nos p'tits choux :-)
Facebook de l'APE qui diffuse les événements quotidiennement APE St-Martin St Julien.
Contact : 06.33.16.82.32 Présidente de l'association Elsa EYRAUD."

• Elsa Eyraud, présidente

La deuxième édition de Photos-en-Vercors a eu lieu le 2 et 3 Décembre 2023 sous la houlette de Vespa (« Vassieux Et Son Patrimoine ») et du Groupe Patrimoine du Vercors, à la salle polyvalente de la Chapelle-en-Vercors. Ces deux associations avaient invité une autre association patrimoniale du Royans, l'ARAH (« Association du Royans d'Hier et d'Aujourd'hui ») et des photographes naturalistes. L'inauguration cette deuxième édition de Photo-en-Vercors a eu lieu en présence des 5 maires du plateau et sous les premières neiges de l'hiver. La salle polyvalente était richement décorée par les trois associations : exposition d'objets aimablement prêtés par les pompiers de la Chapelle-en-Vercors, objets d'antan, et photographies naturalistes de nos artistes. Une partie de la salle était organisée en salle de projection. Le samedi était consacré au visionnage de films super 8 racontant des scènes de la vie rurale de St-Martin dans les années 60. La mise à disposition des différents albums de photos et de cartes postales ont permis des échanges fort sympathiques. Le dimanche, le thème des vacances a été abordé par les amis du Royans et plus particulièrement les vacances de la colonie de Saint-Jean à Tourtre ; l'architecture, l'eau-énergie et les secours ont été abordés dans l'après-midi. Photos-en-Vercors 2023 a bien rempli sa mission de découverte, de choix et de partage. « La connaissance du passé permet de mieux comprendre le présent et d'imaginer l'avenir plus librement ».

Photos-en-Vercors 2024 se dessine maintenant. Le format sera plus simple, sur une journée, à la salle des fêtes de Vassieux-en-Vercors, le 27

Octobre 2024. Les thèmes seront les projets abandonnés, les projets réalisés et les projets à venir. Toujours en étroite collaboration des deux associations patrimoniales : Vespa et le Groupe Patrimoine du Vercors.

Le groupe Patrimoine du Vercors est aussi partenaire du projet de restauration de la Chapelle Notre Dame des Lumières (1690) à Loscence, de la Chapelle St-Antoine (1732) et du clocheton de l'école (1900) de la Chapelle-en-Vercors. Ces chapelles sont typiques de l'environnement montagnard, avec leur couverture de tuiles traditionnelles, les clochetons en zinguerie et les murs en pierres maçonnées et enduites à la chaux teinte claire. Le temps passant, des travaux d'entretien et de préservation sont devenus indispensables. Il faut agir au plus vite pour sauvegarder ces trésors architecturaux, véritables témoins de l'histoire à préserver. La commune de La Chapelle a lancé travaux en ce début d'année 2024 pour un montant de 265 000€ (d'où un appel aux dons par la Fondation du Patrimoine). L'objectif de la collecte est de récolter 30 000€. Reconnue d'utilité publique, la Fondation du Patrimoine offre une garantie de sécurité et de transparence financière. La municipalité de la Chapelle en Vercors et le Groupe Patrimoine invitent chaleureusement la communauté locale, les entreprises et tous les amoureux du patrimoine à participer à ce financement soit en ligne sur le site : www.fondation-patrimoine.org/90805 ou en retournant un bulletin de souscription accompagné d'un règlement par chèque, disponible en mairie. • CT



Exposition à l'école maternelle lors de la kermesse





Le jardin de la biodiversité

Au mois de Mai joli, par une soirée pluvieuse, les membres du groupe Atlas de la Biodiversité, des Jardins Partagés et les maraîchers Antoine et Carla ont pris la liberté d'inviter le soleil à la salle des fêtes de Saint-Julien.

Cette soirée avait pour enjeu de mettre en relation des habitants intéressés par le patrimoine naturel et de créer des liens entre eux.

Les éleveurs dans leurs prairies et les maraîchers dans leur jardins contribuent à l'équilibre écologique et à la beauté de notre territoire. Ce soir-là, les 30 personnes présentes ont échangé sur les jardins et surtout sur ce capital précieux que représente la terre, l'élément où poussent les végétaux.

Le programme de cette soirée était riche en couleurs.

Des membres du groupe ABC (Atlas Biodiversité Communale) ont présenté un début d'inventaire de la biodiversité sur notre commune. De 2021 à 2024 chacun à son niveau avait pu participer à des prospections avec la LPO, le Parc et autres experts. 1500 observations ont été réalisées au cours de ces 3 années.

Vous trouverez le recensement d'une très grande variété d'espèces et les illustrations des espèces rares et remarquables dans le livret ABC de la commune. Il est consultable sur le site de la mairie.

Et, pour les autres communes, sur le site du Parc:

parc-du-vercors.fr/biodiversite

Sur notre commune et les communes voisines, les sorties/animations sur les oiseaux, papillons, insectes et chauve-souris vont continuer avec les experts François et Gerard. Faites-vous connaître en mairie si vous êtes intéressés.

En 2^{ème} partie de la soirée, le film documentaire «Les serveurs du sol» (IFFCAM) a été projeté par «Grenier d'Images». Il s'en est suivi des échanges fructueux entre les maraîchers et les Jardins Partagés.

Et, bouquet final, des discussions, échanges entre les jardiniers amateurs et les maraîchers avec un intérêt particulier du public à la mise en œuvre du processus *Bokaworm* développé chez Antoine et Carla. • **MOB**



Grenouille rousse

Ci-dessous : le *myosotis speluncicola* est une espèce protégée donc elle représente un enjeu de préservation pour la commune



Salamandre



Myosotis speluncicola



Y a plus d'hiver !

La multiplication des hivers avec moins de neige chamboule fortement nos montagnes. Paroles aux habitants et acteurs.

Saisonnier à Font d'Urle

Théo Breton, mécanicien sur les remontées mécaniques à Fond d'Urle l'hiver, moniteur spéléo et canyoning l'été. « *L'hiver ici dans le Vercors, quand j'étais petit, c'était la haute montagne !* ». Notre travail est bien sûr suspendu à l'arrivée de la neige, même si j'ai travaillé à mon poste toute la saison, beaucoup ont été au chômage. Cette fluctuation demande une vraie adaptation de nos activités, les embauches se font au coup par coup et les plannings sont plus compliqués à établir. Cette année, par exemple, la station a dû fermer dix jours, pile pendant les vacances Rhône Alpes, période la plus chargée et 50% des pistes étaient ouvertes. Mais à Fond d'Urle, on a quand même réussi à battre notre record d'affluence sur un week-end de janvier, le meilleur qu'on n'ait jamais fait ! On ne va pas se mentir, le manque de neige fait que l'atmosphère n'est plus tout à fait la même chez les saisonniers, l'ambiance est déçue, connaît des hauts et des bas, il y a moins de commerces ouverts pour se retrouver à la pause ou le soir après le travail. Il faut rester à la hauteur de la montagne, et faire avec le manque de neige, par exemple, on peut faire de la spéléo l'hiver ! ». • MR

TransVercors Nordic

La TransVercors Nordic est en plein questionnement. Sur les dix dernières années, 6 traversées ont du être annulées par manque de neige... Le changement climatique semble particulièrement s'accélérer sur nos moyennes montagnes et provoque une remise en cause de l'implication des organisateurs d'un

tel événement. Rappelons que la Traversée du Vercors en ski de fond, de Bois barbu au Col de Rousset a atteint l'âge raisonnable de 56 ans. Une majorité des organisateurs s'est essouffée ces dernières années : organiser, prévoir, engager pour finalement annuler, cela représente beaucoup d'énergie et un coût non négligeable. En outre le bien-fondé d'une telle manifestation est de plus en plus discuté (passage de 900 coureurs en hiver dans un milieu fragile, nuisances des navettes de cars et de voitures, traçage du parcours avec les chenillettes etc.). Le changement climatique et l'évolution des mentalités plus protectrices de l'environnement auront-ils raison de cette belle aventure ? • CT

Paroles d'habitants

« *C'est notre futur et c'est inquiétant, sa présence nous manque* »

« *Elle arrive tôt, ne reste pas, réapparaît de manière fugace sans jamais s'installer... L'ambiance d'hiver disparaît et ça me rend triste* »

« *Quand la pluie remplace la neige, c'est pas drôle du tout* »

« *Il faut apprendre à s'adapter par rapport à l'aspect économique et écologique* »

« *Je pense que nous arrivons à une période de sur-consommation de loisirs, entre autres et que dans la tête des gens, le manque de neige égal le manque de zones skiabiles. En conclusion, le problème est-il le manque de neige ou le manque d'espace de loisirs* »

« *Le manque de neige, c'est une bonne chose au niveau pratique (pour les toitures, la circulation). C'est bien mieux pour les habitants. Par contre, du point de vue écologique, c'est un drame* »

« *C'est dommage pour le tourisme et les habitants.* »

« *Moi, ça m'arrange... A cause de la neige, j'ai bousillé une voiture...* »

« *Elle ne me manque pas du tout... Surtout pour circuler par contre, le changement climatique est une catastrophe...* »

« *C'est un épiphénomène. Modification climatique, zone actuellement habitable devenant invivable, 8 milliards d'être humains sur notre terre, maisons chauffées, maisons refroidies, en voiture, en avion, notre "boîte de Pétri" est à bout!* »

Pour l'agriculture

« *Le manque de neige impacte peu les activités agricoles en hiver. Moins de neige c'est possiblement moins de dégâts et des travaux d'entretien des clôtures et des haies qui peuvent être réalisés l'hiver. Ce manque de neige au printemps est moins favorable pour la végétation. Par ailleurs le manque de froid pose problème car le froid élimine la « vermine » ; la douceur peut conduire à un démarrage précoce de la végétation et des gels tardifs peuvent faire des ravages* »

Sécheresses précoces

« *Le manque de neige ne signifie pas forcément moins d'eau car il pleut parfois beaucoup l'hiver. Par contre la neige est un réservoir d'eau pour la fin de l'hiver, lors de la fonte. Moins de neige c'est donc moins d'eau dès le printemps et des périodes d'étiage des sources et de sécheresse plus précoces. Par ailleurs la neige favorise une infiltration lente de l'eau dans les sols alors que les pluies violentes s'infiltreront plus difficilement et provoquent des crues de surface.* »



Léon Glénat et son cousin Frédon au bois

Quand les anciens exploitaient la forêt

La forêt... Nous avons beaucoup de chance de vivre avec ! On la traverse, on la contemple, on la « respire » ! La forêt, une source d'émerveillement et d'équilibre !

La forêt, c'est aussi un patrimoine magnifique. « Suite à la division des forêts appartenant aux seigneurs et aux évêchés, tous les habitants du village possédaient une parcelle qu'ils entretenaient régulièrement pour la transmettre. Pas d'arbre dépérissant en forêt ! Pas de risque sanitaire ! On coupait les arbres morts et on les évacuait. Résultat : c'est la forêt que nous admirons aujourd'hui ! » (paroles de Jean-Noël).

La forêt, c'est aussi le bois qui, depuis des générations, sert à bâtir et à chauffer. Les chemins que nous empruntons actuellement étaient avant tout utilitaires. Ils permettaient d'aller d'un lieu à un autre. Ils servaient aussi de passage pour « sortir le bois » si précieux au quotidien.

Il fallait donc avant tout exploiter « le bois de feu », celui qui - jour après jour - alimente l'unique poêle

de la maison : la cuisinière à bois.

Il s'agit principalement du hêtre (fayard) coupé plutôt à l'ouest du village. Constituer une réserve de bois, c'est un travail qui s'effectue tout au long de l'année, spécialement à l'automne, à la descente de la sève. Dès que l'on a un « creux », on part avec sa hache et sa musette (sac en toile) pour abattre quelques « pièces ». Pas de tronçonneuse ! Elle n'arrivera à St Julien qu'en 1954. Certains sont experts dans ce travail harassant de coupe qui demande énergie et précision car il faut préserver les jeunes pousses. A l'aide de haches, de coins, de « diables » (tourne bille), de passe-partout, on dégage et on sort le tronc.

Les branches les plus grosses sont ramenées à la maison en même temps que le tronc et le tout, débité en bois de chauffage. On coupe en « telots » les petites branches qui serviront à « tenir le poêle » ; quant aux branches les plus fines, on les rassemblera en fagots qui, une fois séchés, serviront à « faire partir le poêle » le matin avec

du papier journal.

Mais ce bois, il faut le ramener à la maison. Pas de tracteur en forêt avant 1956. Alors, on lie deux vaches que l'on attelle au timon d'un char, char auquel on a enlevé le plateau car l'été il sert aussi à transporter le foin. On peut alors y disposer les « billes » de bois. Quelques familles possèdent des chevaux ou des mules (familles Fillet, Glénat, Ravaud) qui facilitent l'exploitation.

Le bois ramené à proximité de la maison attendra une journée de sciage (scie circulaire actionnée par un moteur électrique). Plus tard, le tracteur et sa prise de force permettront de scier à la lisière de la forêt et de ramener les morceaux dans un tombereau à la maison.

Ensuite, à temps perdu, on fend les gros morceaux à la hache et on les empile dans un endroit aéré où ils sécheront pendant deux ans au moins.

On exploite aussi le « bois d'œuvre » (sapin, épicéa, parfois fayard...) mais c'est plus délicat car ce bois est utilisé pour la construction (poutres, planches, meubles).

Ce « bois d'œuvre » est toujours écorcé, (pas d'écorceuse à la scierie). Il n'est débardé de la forêt que sec après sa perte de poids. Il est alors amené jusqu'au chargeoir en bordure de route (les Albert, Ravat, les Tuileries au Château) où il sera « cubé ». Monsieur Joseph Audemard, spécialiste du cubage avec son « éternel » compas donnera approximativement une mesure en mètre cube ; puis, les vendeurs, à l'aide d'un petit livre de cubage (un barème) connaîtront exactement le volume de la vente. Le négociant viendra observer le bois et fixer avec le propriétaire son prix définitif au mètre cube. On se souvient de Joseph Collavet à Rencurel, d'Odemard à Auberives, de Morard à Saint-Jean, de la scierie Salazar à la Balme. La scierie Rondin à Sainte-Eulalie achète directement au propriétaire le fayard et le traite pour fabriquer des meubles. Les camions Locatelli et d'autres le chargent et l'emportent vers les scieries (Blanc Odeyer et Lattier à la Chapelle, et bien d'autres dans le Royans) Du bois est aussi apporté à la scierie de Pinpin (Albert Rimet) située sous l'auvent de la Grange Marcon. Il sera débité « à la demande » en poutres, en planches qui serviront localement pour les toitures, clôtures, etc.

Quelques remarques :

Parfois, le bois est dur à exploiter, surtout côté Est (les Drayes). On crée alors des « couloirs », passages sans végétation qui permettent de « lancer » le bois du haut de la forêt jusqu'à la lisière. C'est un travail dangereux qui demande force, et précision.

Les vaches (Villardes) qui travaillent au bois doivent encore le soir et le lendemain matin donner leur lait.

La Mairie pratique l'affouage. Chaque année, dans ses forêts, elle délimite quelques parcelles de fayard qui sont tirées au sort entre demandeurs ; ensuite, chacun s'arrangera pour couper la sienne ou la faire couper.

Travailler dur pour exploiter son bois permet d'en savoir le prix et de ce fait de l'économiser.

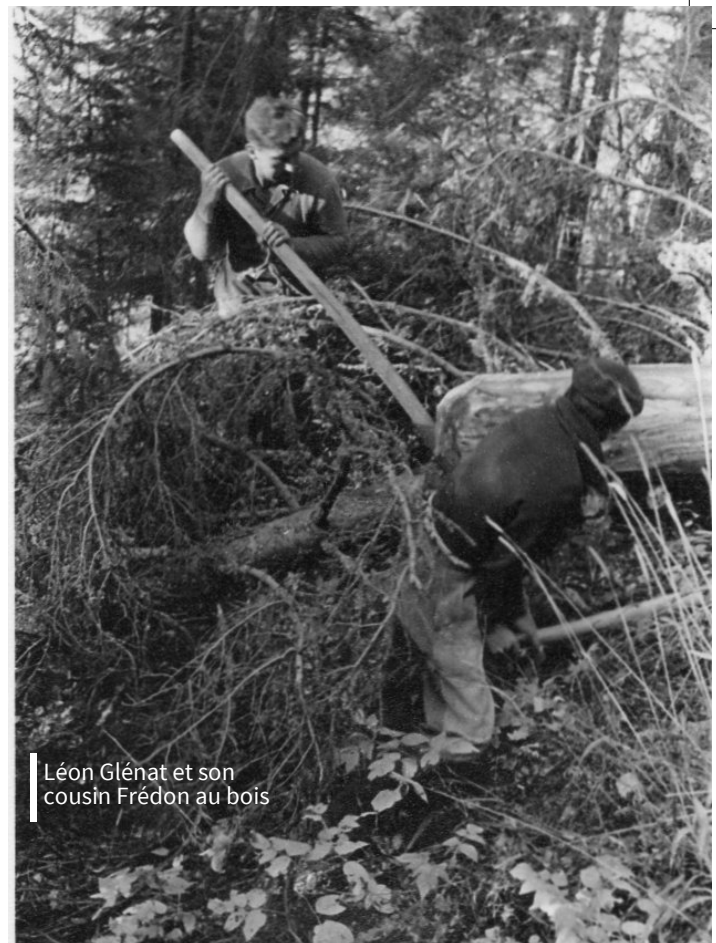
Maintenant, bois déchiqueté, granulés, bûches achetées aux négociants :

tout cela est pratique, rapide, et c'est tant mieux ! Mais de temps en temps, refaisons mentalement le parcours de ce bois qui nous réchauffe, du tronc de l'arbre au foyer de notre poêle. Il nous redit combien en dehors de son côté utilitaire, cette ressource est précieuse, belle et noble. En 1845, le philosophe et naturaliste Henri Thoreau déclarait déjà : « Avec toutes nos découvertes et toutes nos inventions, nul ne passera indifférent devant un tas de bois ! »

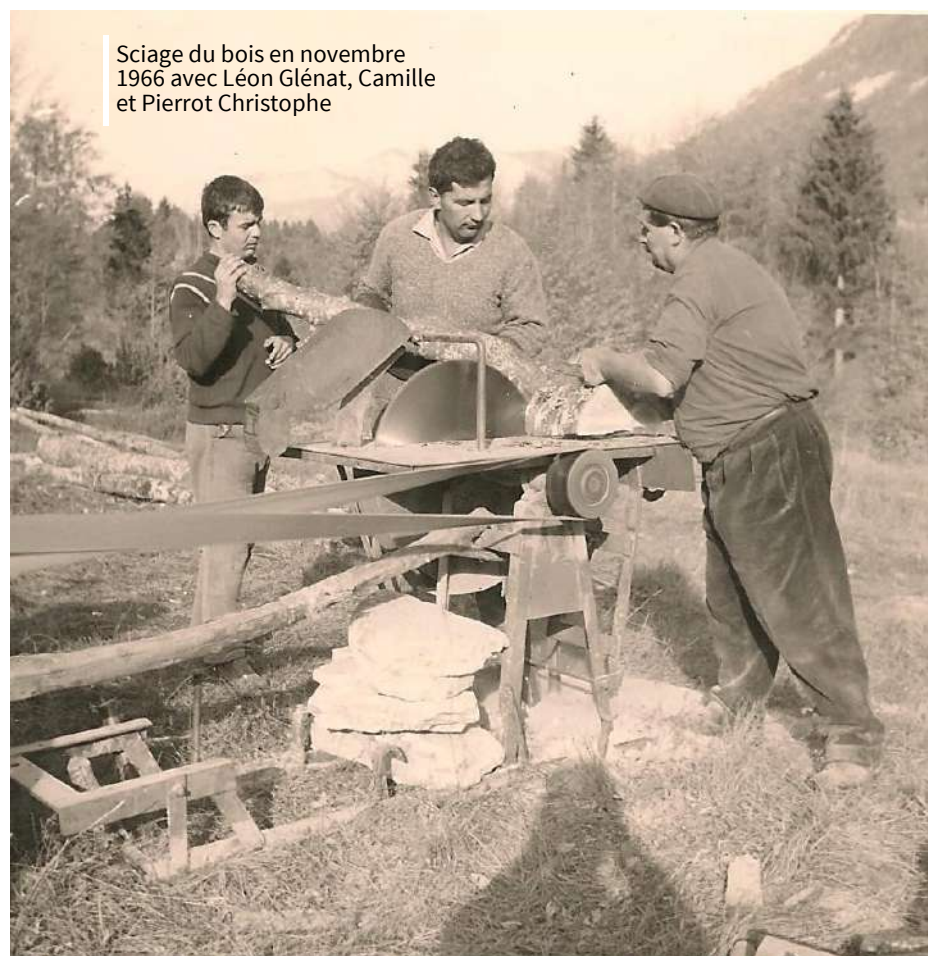
Le charbon de bois

On fabriquait aussi le charbon de bois ; des bûcherons expérimentés - des Français et aussi de nombreux Italiens - construisaient leur maison en rondins dans la forêt pour loger leur famille. Ensuite, ils préparaient la charbonnière en coupant le bois de la parcelle désignée par le propriétaire. Préparation,

mise à feu, récolte, tout cela durait plusieurs mois. Le charbon récupéré dans des sacs en jute était la plupart du temps vendu dans la plaine, en particulier pour alimenter les chaudières des fonderies. • FC



Léon Glénat et son cousin Frédon au bois



Sciage du bois en novembre 1966 avec Léon Glénat, Camille et Pierrot Christophe

..... Commémorations

17 mars 2024 : 80e anniversaire de l'attaque allemande du PC de la Matrassière

En 2024, le conseil municipal a souhaité commémorer le 80e anniversaire de l'attaque allemande contre la ferme Peyronnet, à la Matrassière, où s'était installé l'Etat-major régional de la Résistance. Cet assaut meurtrier s'était soldé par plusieurs morts, de Résistants et de civils, à Saint-Julien et Saint-Martin. En cette journée du 17 mars 2024, plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées, aux côtés des élus municipaux et de ceux des communes voisines, de la sous-préfète, des conseillers départementaux Nathalie Zammit et Christian Morin, des associations mémorielles, de la gendarmerie, des pompiers..... Après le fleurissement de tombes par les élus en présence des proches de victimes, après les cérémonies protocolaires et les instants de recueillement autour des monuments aux morts, la matinée s'est achevée par une évocation historique. A la salle des fêtes, adultes et en-

fants se sont relayés pour lire un texte retraçant ces terribles journées et plus largement le sort de Saint-Julien et du Vercors durant le Seconde Guerre mondiale. Après un apéritif, un déjeuner a été servi à la Matrassière.

La municipalité remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de cette journée et notamment les enfants pour leur implication ainsi que les musiciens et les chanteurs.

Jo Callet-Ravat (à gauche), témoin de l'assaut du 18 mars 1944 et membre de la FNACA, à côté de **Michel Drogue**, porte-drapeau des Pionniers du Vercors



Fleurissement des tombes



Cortège se rendant au monument de la Croix



Chanteurs et musiciens



Maires du Royans-Vercors



Musiciens



Les autorités et les enfants



Chanteurs et musiciens



La sous-préfète



Salut des porte-drapeaux



80e anniversaire de la restauration de la République à Saint-Martin-en-Vercors

Le 3 juillet, à Saint-Martin, une assistance nombreuse à participer à la cérémonie commémorative organisée à l'occasion du 80e anniversaire de la restauration de la République française dans le Vercors. Après avoir afflué en masse dans le massif après le 6 juin 1944 et de l'avoir verrouillé, les résistants ont symboliquement restauré la République le 3 juillet 1944. Après un passage au monument aux morts, les participants se sont retrouvés sur la place de la restauration de la République. Les enfants de

Saint-Martin et de Saint-Julien ont pris une part active à la cérémonie en lisant une trame historique.

Les anniversaires décennaux sont l'occasion de commémorer ces événements moins connus, le 18 mars 1944 à Saint-Julien et le 3 juillet à Saint-Martin, aux côtés des cérémonies annuelles, à Vassieux les 21 juillet, La Chapelle les 25, Saint-Agnan les 28.

Ce cycle du 80e anniversaire a été marqué dans le Vercors par la venue du Président de la République à Vassieux le 16 avril dernier, marquant une première historique, aucun président n'ayant jamais participé à une commémoration à Vassieux.



Une œuvre de l'artiste C215 en plein vil-



Christian Guémy, alias C215 est l'un des pochoiristes les plus reconnus de la scène «Street Art» mondiale. Il présente ses œuvres dans les rues du monde entier. Le Mémorial de la Résistance a voulu rendre hommage aux résistants en invitant en 2023 C215 pour la création et la réalisation de 7 portraits au Mémorial et hors les murs avec notamment à Saint-Martin Yves Farges.

Pour le 80e anniversaire, C215 a été à nouveau invité à créer plusieurs nouvelles œuvres avec, à Saint-Julien, sur le mur de l'ancienne poste, le portrait du Capitaine Guigou, tué le 18 Mars 1944 lors de l'attaque du PC de la Matrasnière. Christian en arrivant au village a trouvé qu'il était très coloré d'où l'utilisation de bombes avec beaucoup de couleurs pour créer le portrait de Roger Guigou...



Enfants lisant la trame historique



Chants interprétés par les enfants des écoles



Séverine Borel lisant le témoignage d'Henri Borel, son oncle



Discours du maire et de la sous-préfète



Les mots de la guerre et les colombes de la paix par les enfants de maternelles



Elections 2024

Retour sur les scrutins européens et législatifs qui ont rythmé ce printemps 2022

Elections européennes

Elections législatives

Résultats du tour unique	Tour unique		
	Saint-Julien	National	Nb de sièges
Inscrits	228		
Votants	162		
Exprimés	159		
<i>Abstention</i>	29%	48,5%	
E. Ecologie / Tondelier	34	21,38%	5,50%
RN / Bardella	28	17,61%	31,37%
Renaissance / Hayer	24	15,09%	14,60%
PS / Glucksman	24	15,09%	13,83%
LFI / Aubry	14	8,81%	9,89%
Alliance Rurale / Lassalle	9	5,66%	2,35%
Reconquête / Maréchal	7	4,40%	5,47%
Ecologie Centre / Governatori	5	3,14%	1,28%
Républicains / Bellamy	4	2,52%	7,25%
P. Communiste / Deffontaines	3	1,89%	2,36%
Ecologie positive / Wehring	2	1,26%	0,42%
Les Patriotes / Philippot	1	0,63%	0,93%
Lutte Ouvrière	1	0,63%	0,49%
Paix et décroissance	1	0,63%	0,02%
Equinoxe Ecologie	1	0,63%	0,29%
Parti Animaliste	1	0,63%	2%
Autres listes (22 listes)	0	0%	<1%

Ces élections européennes ont été marquées par un record de participation au niveau national, alors qu'historiquement ces scrutins européens mobilisaient peu (abstention de 50% en 2019, de 57,5% en 2014 et de près de 60% en 2009). Il faut remonter à 1989 pour trouver un tel taux de participation. A Saint-Julien la participation est, comme toujours, très nettement supérieure à la moyenne nationale. Elle est en hausse par rapport aux précédents scrutins avec une baisse de l'abstention (29% en 2024, 34% en 2019, 41% en 2014 et 48% en 2009). Saint-Julien se singularise également avec des résultats atypiques au regard des résultats nationaux : la liste écologiste arrive en tête avec un score 4 fois supérieur aux résultats nationaux alors que le RN obtient un résultat deux fois inférieur, les listes Renaissance et Socialistes se situant quant à elles dans la moyenne nationale.

Résultats des deux tours	1er tour		2e tour	
	Saint-Julien	Circonscription°	Saint-Julien	Circonscription°
Inscrits	224		224	
Votants	191		191	
Exprimés	185		180	
<i>Abstention</i>	14,7%	25,1%	14,7%	24,6%
Marie Pochon (NFP)	91	37,9%	78	56,6%
Lander Marchioni (Ensemble),	42	19,1%	retrait	
Adhémar Autrand (RN)	41	32,3%	61	43,4%
Patricia Picard (LR)	6	8,5%		
Frédéric Simoncini (Reconquête!)	5	1,06%		
Charly Champmartin (LO)	0	1,13%		



Après l'annonce de la dissolution de l'assemblée nationale par le président de la République le 9 juin au soir, les élections législatives des 30 juin et 7 juillet ont, à Saint-Julien et en France, été marquées par des records de participation. En France, 34% d'abstention contre environ 52% en 2017 et 2022 et 43% en 2012). A Saint-Julien,

15% d'abstention, contre 34% en 2022 et 40% en 2017). A l'exception de la présidentielle de 2022 où la participation avait atteint les 90%, le niveau de participation est le meilleur de ces 15 dernières années. Notre députée sortante, Marie Pochon, candidate écologiste pour le Nouveau Front Populaire est arrivée largement en tête au premier et deuxième tour. Elle a été réélue avec 56,6% des voix. Au sein de la nouvelle assemblée, la tripartition du paysage politique se confirme. Le Nouveau Front Populaire (193 sièges avec 72 insoumis, 66 socialistes, 38 écologistes et 17 communistes) est arrivé en tête suivi de la coalition présidentielles (166 sièges avec 99 Renaissance, 36 MODEM, 31 Horizons) puis du Rassemblement National et de ses alliés (142 sièges avec 126 RN et 16 ciottistes), des Républicains (47). Le groupe LIOT obtient 21 députés et 8 députés sont non inscrits. Aucune des coalitions n'a atteint la majorité absolue des 289 sièges.

Merci !

Au terme de cette séquence électorale, la mairie remercie de nouveau les volontaires qui ont tenu des bureaux de vote durant trois dimanches. Elles et ils sont indispensables au bon fonctionnement de notre démocratie !

Au-delà de chez nous

Lou Becan vous emmène découvrir l'actualité de nos « voisins », ces villages de Rencurel à La Chapelle où nombre d'entre nous avons aussi nos habi-

..... Saint-Martin

L'hôtel du Vercors

La cuisine de mes grands-mères à l'hôtel du Vercors.

Après une fermeture d'environ un an, cette belle bâtisse de pierre, rénovée en 2010 par la mairie de St Martin a ré-ouvert ses portes grâce à la famille Sibeud, bien connue du Royans. En effet, Virginie, cheffe de cuisine, et Mayëlis, sa fille, au service, au retour de la fête du bleu à Bois Barbu en 2023 ont été attirée par l'annonce de la vente du fond de commerce de ce bel hôtel en traversant le village. Persuadée qu'il y aurait beaucoup de postulants sur l'affaire, Mme Sibeud ne s'est même pas présentée. A la suite du résultat, elle a sauté sur l'occasion...Et en quelques mois, la famille s'est investie dans le relookage de la salle, des chambres et de l'ensemble du bâtiment pour une ouverture fin Février 2024.

Virginie raconte son amour pour la cuisine traditionnelle grâce à ses deux grands-mères, fines cuisinières de foyers, dit-elle. Elle a fait ses armes à l'hôtel Rome pendant 8 ans, restaurant gastronomique de St Nazaire en Royans. Puis elle a continué avec des pizzas et des repas à Oriol et St Jean en Royans.

Maëlys, sa fille aînée, parce qu'elle a

eu une adolescence un peu agitée a été contrainte d'aider ses parents à la Pizzeria au cours des vacances d'été. Cette ambiance lui a plu, et après un apprentissage à St Marcellin et son CAP de service en poche, elle accompagne maintenant sa mère. Le contact avec la clientèle lui convient parfaitement.

L'équipe est complétée par Nathalie, salariée pour l'entretien des chambres et un complément de service à la demande. Lucie est rentrée dans l'équipe en second de cuisine. 5 chambres de l'hôtel sont sur des plateformes de location.

Mickaël, l'époux de Virginie, porte main forte à toute l'équipe. En dehors de son travail et lors de ces congés, il a été précieux dans le relookage de l'établissement et en toute sorte de bricolage même s'ils ont trouvé un outil de travail en parfait état.

Avec 5 filles et 1 garçon en bas âge, sans oublier le petit chien de garde : Volt, la petite famille ne chôme pas... Ils sont d'ailleurs à la recherche d'une grande maison car la famille se partage entre le Royans et le Vercors actuellement.



Virginie est très satisfaite de l'accueil des habitants et est agréablement surprise d'avoir toutes ses tables en service le midi et le soir. Fermeture le dimanche soir et le lundi. Elle manque de temps pour faire la prospection de produits locaux même si les fromages, les truites, le pain sont inscrits dans les menus du jour. Elle est en recherche de bonne viande.... Alors, avis aux éleveurs ! • CT



Pépinière de la Vernaison

« Avant de vendre un arbre, je m'imagine à la place de l'acheteur et me pose la question : « Est-ce que j'aurais plaisir à acheter cet arbre ? » Si la réponse est non, je ne le vends pas. »

Voilà comment Romain Murgat, 33 ans, vit son métier de pépiniériste : avec passion ! D'abord chercheur en électro-acoustique à Genève, il décide finalement de mettre sa vie en accord avec ses valeurs et rentrer au « pays » avec sa petite famille, dans son village natal, à Echevis. Il ouvre « Pépinière de la Vernaison » en 2020, en toute discrétion. Sage précaution car la vente en ligne, intéressant une clientèle spécialisée en espèces rares, a du succès et sa première production est vendue entièrement. L'année suivante, il augmente sa production, se fait connaître localement et assure le stock nécessaire.

Fidèle à son éthique, Romain évite au maximum l'utilisation du plastique, la pépinière est une pépinière de pleine terre, sans pot plastique et les greffes faites à la main. Les plantations poussent sur engrais vert, paillé avec une toile de chanvre recouverte de broyat. Une fois les arbres arrachés pour être vendus, la parcelle restera en jachère pendant 3 ou 4 ans.

A la pépinière de la Vernaison vous trouverez des variétés anciennes et locales comme par exemple, la pomme du Val de Quint ou la pomme Barbe, des variétés anciennes et de diffusion nationale comme la Reine de Reinettes, des variétés actuelles et d'obtention récente comme la pomme Chanteclerc ou la poire Concorde et des variétés de fruitiers rares comme des hybrides prune/abricot, des hybrides poire/nashi, des kaki japonais ou encore des poivriers de Sichuan. Enfin, une parcelle travaillée

en jardin-forêt, est réservée à l'observation et aux essais, on y trouve entre autres des asiminiers, des argousiers, des feijoa, des cerisiers de Nankin.

En résumé, la Pépinière de la Vernaison c'est 250 variétés cultivées sur site, dans une démarche agro-écologique, certifié bio, et qui propose également des prestations de taille, greffe et plantation à domicile, ainsi que des stages de greffes au printemps, pour tout public.

Romain Murgat

3350 route des Grands Goulets,
26190 Echevis 07 69 74 01 05

www.pepinieredelavernaison.fr

contact@pepinieredelavernaison.fr

• MR



***** Sport Royans-Vercors

Portes ouvertes du Royans Tennis Club

Le 31 août 9h>12h

Au programme :

Découvrez ou redécouvrez la pratique du tennis ! Accès libre aux terrains: amusez vous en famille ou entre amis (prêt de raquettes et balles)

Pré-inscription cours collectifs tout public: enfants/ados et adultes débutants ou confirmés

Présentation des animations de la saison 2024/2025

Prévisionnel des entraînements de tennis en 2024/2025 :

>Mardis (hors vacances scolaires) :
De 17h à 18h30: enfants et ados compétition

De 18h30 à 20h : adultes débutants
De 20h à 21h30 : adultes confirmés

>Samedis (hors vacances scolaires) :

De 9h à 10h30 : enfants (7-13 ans)

De 10h30 à 12h : ados (12-18 ans)

De 12h à 13h30: mini-tennis (découverte du tennis, jeux et matchs)

Pour nous retrouver :

Avenue de la Forêt de Lente, 26190 Saint-Jean-en-Royans
royans.tennis.club@gmail.com

Coach du club :

Léo Garnier au 0658102974 ou leogarnier26@gmail.com

A savoir

A terme si plusieurs pratiquants du Vercors étaient intéressés, des cours pourraient être dispensés sur l'un des cours de nos communes du Vercors Drôme.

VertaPop

Tout le monde connaît Vertapop de nom, sans le connaître vraiment. Mais alors ? C'est quoi, Vertapop ? Une journée ordinaire à Vertapop

Driiiiingggg !

« Vertapop, bonjour ! »

Bonjour ! Nous sommes une famille avec deux enfants de 4 et 8 ans, nous travaillons tous les 2 et habitons à 10 kilomètres de Vertapop, quelles solutions nous avons pour la garde de nos petits bouts pendant les vacances et le mercredi ?

Nous vous proposons de les inscrire à la journée, à l'espace de loisirs « Les Marmottons », une navette assure une boucle pour venir chercher tout ce petit monde, de Vassieux à Rencurel, plus de soucis de trajet pour vous, moyennant 1 euro par trajet ! Sur place, un animateur ou une animatrice s'occupera de vos enfants, en proposant de multiples activités. N'hésitez pas à passer nous voir, nous serons ravis de vous présenter la structure !

Driiiiing ! Vertapop, bonjour !

Bonjour, je ne suis pas certaine d'être au bon endroit, mes parents sont âgés et n'ont plus la possibilité de se déplacer, est ce que vous avez des solutions à me proposer ?

Oui, nous pouvons vous mettre en lien avec Vercorsliesse, une association dont les bénévoles vont à domicile pour jouer aux cartes, discuter, il y a aussi le transport à la demande pour aller au marché ou participer aux ateliers mémoire d'Interlude ! Je peux vous transmettre les informations détaillées par mail, si vous le souhaitez ?

Driiiiing ! Vertapop Bonsoir !

Bonsoir, une amie a dit que Vertapop pouvait nous aider dans le montage de notre association, c'est vrai ?

Oui, bien sûr ! pour quel projet ?

On voudrait créer des jardins partagés dans notre commune, on doit donc « monter » (je ne trouve pas le mot juste...) une association mais nous ne nous sentons pas de nous engager auprès d'une banque,

d'une assurance etc. C'est un casse-tête ! Nous pouvons porter votre association, mais le plus simple, c'est de passer nous voir, on en discutera devant un café, ce sera plus sympa !

Driiiiing ! Vertapop Bonsoir !

Bonsoir, merci de prendre mon appel, nous sommes des parents avec des ados qui ont un projet de vacances en vélo et on se demandait si Vertapop pouvait les aider ?

Oui, les animateurs sont là pour répondre à ce genre de demandes, et c'est un beau projet qui va les impliquer et les rendra fiers. Pouvez vous me laissez un contact afin que l'animateur jeunesse puisse échanger directement avec vous, lorsqu'il sera disponible ?

Une journée Vertapop, c'est une journée bien remplie !

Une présentation plus explicite

Reconnaissant l'action de 3 associations locales, La Piste Recyclable, La Maison pour Tous et la Maison de l'Aventure, La Caisse d'Allocations Familiales a soumis l'idée de création d'un Espace de Vie Sociale (ou EVS). Fruit d'un travail collectif, l'EVS nommé Vertapop, voit le jour et est officiellement labellisé par la CAF en 2019. Vertapop est né ! C'est un espace de coopération pour les habitants, les associations, les communes et la CCRV, dont la gestion est assurée par l'association « Maison de l'Aventure »

A la question « c'est quoi Vertapop ? » on peut répondre :

Un secteur d'activité enfance/jeunesse avec deux accueils de loisirs, les Marmottons pour les 4/11 ans et Ad'air pour les 11/17 ans

Un soutien à la vie associative par la mise à disposition d'outils (minibus, salles, bureautique, forum des associations..)

L'hébergement de collectifs qui ne souhaitent pas avoir une existence juridique propre (assurance, compte bancaire...) avec la possibilité d'être



accompagné dans leur phase de structuration. On peut citer le club des Gentianes, les Jardins Partagés, Vercorsliesse

Un portage local des orientations sociales et environnementales portées par la CCRV, la CAF, la MSA et les communes comme, par exemple, le relais de la CCRV sur les actions du Plan alimentaire de Territoire à destination des habitants, le relais du Parc sur ses actions de sensibilisation « Bas carbone » et la participation à la réflexion sur le devenir de la maison de retraite des Campanules, à la demande de la mairie de La Chapelle

Des partenariats avec les centres sociaux du Royans afin de relayer leurs actions comme : prêt de salles pour des ateliers numériques, le transport à la demande pour 2 euros (le Vercors Express), des relais de communication et une bonne connaissance des activités de chacun des acteurs du Royans-Vercors (Activ'Royans, La Paz, les Tracols)

Un engagement auprès des populations en potentielle difficulté comme l'aide à la gestion des Zoé en auto-partage de VercosSoleil, la navette électrique pour la mobilité des enfants et des jeunes, une montée en compétence sur la thématique des seniors (atelier mémoire Inter'lude, repas couleurs...) et une meilleure inclusivité dans les services proposés (accueil d'enfants en situation de handicap lors de l'accueil de loisirs depuis la rentrée.

En 2022, plus de 220 familles et 150 adhérents ont été concernés. • MR



A la rencontre des sapeurs pompiers de La Chapelle

Etre sapeurs-pompiers volontaires de nos jours est un vrai sacerdoce pour celles et ceux qui décident de s'engager. Etre sapeurs-pompiers volontaire, n'est pas un métier mais demande des compétences pluridisciplinaires et exigeantes avec un vrai investissement. Le Capitaine Jérôme Rambaud, responsable du Centre de secours de la Chapelle en Vercors, s'investit dans le centre de la Chapelle en Vercors, depuis 22 ans en tant que chef de centre. Au mois de juillet prochain, il bouclera sa 30^e année de SPV. Etre sapeur pompier semble inscrit dans son ADN tant il est passionné et intarissable sur le sujet. Murielle Rein a rencontré Jérôme.

Comment est née votre vocation ?

Jérôme Rambaud (JR) : Après avoir vécu 2 drames familiaux et en 1993, un feu sur la commune où j'avais prêté main-forte, je me suis dit « Pourquoi pas donner un coup de main ? ». Depuis, ce n'est que du bonheur, j'ai compris que j'avais trouvé ma vocation.

Il faut une bonne dose de motivation, non ?

JR : Pour devenir sapeurs-pompiers aujourd'hui, il faut énormément de motivation ! Il faut allier sa vie privée et sa vie professionnelle avec les formations obligatoires, les interventions et la vie du centre de secours. Nous avons toutes et tous un métier en parallèle et nous nous investissons autant que nos amis sapeurs-pompiers professionnels. Nous devons tout comme eux gérer les notions d'urgence et de sauvetage. Tout ceci nécessite par ailleurs de nombreuses heures de formations.

Pourquoi autant de formations ?

JR : Les interventions demandent d'avoir une condition physique irréprochable et une formation perpétuelle. Nous effectuons entre 160 et 190 interventions par an suivant les années, nous avons donc constamment besoin de nous former pour ne pas perdre la main. Comme nous sommes éloignés des hôpitaux, les interventions sont souvent très longues selon les destinations. Cela peut durer entre 3 et 5 heures. D'ailleurs, afin d'écourter le temps d'acheminement des patients, nous procédons à des convergences

C'est-à-dire ?

JR : Quand c'est possible, nous établissons un relais à mi-chemin, avec un centre de secours de la vallée, très souvent c'est les personnels du centre de secours principal de Romans qui nous rejoint et nous faisons le transfert de patient au niveau de Saint-Laurent-en-Royans, la victime est alors transportée sur les urgences de Romans.

Il faut aussi gérer l'humain au sein du centre ?

JR : Effectivement, nous sommes une trentaine de sapeurs-pompiers volontaires, avec une majeure partie de l'effectif très investie. Certaines et certains donnent plus de temps que d'autres, je conçois qu'il est de plus en plus difficile de donner du temps pour les autres, souvent les sapeurs-pompiers travaillent en dehors de notre secteur opérationnel, il est donc compliqué d'avoir du personnel en journée. Nous recherchons par ailleurs des bonnes volontés qui souhaiteraient intégrer notre équipe de volontaires.

Je profite également du moment, pour passer un message à la population... Aujourd'hui nous devons prendre conscience que la ressource en sapeurs-pompiers n'est pas inépuisable, nous devons toutes et tous prendre conscience que les sapeurs-pompiers doivent être appelés que pour de vraies urgences.

Murielle Rein : merci Jérôme Rambaud de nous avoir consacré un peu de temps.

***** Quelques chiffres

Le CIS de La Chapelle

160 à 190 interventions par an dont 85% de secours d'urgence aux personnes, suivis par les secours routiers puis les incendies et enfin les opérations diverses

33 Sapeurs pompiers volontaires, 10 femmes et 23 hommes.

Age moyen : 41 ans

Un parc de matériel important composé d'un véhicule de secours aux personnes (VSAV) de deux véhicules incendie (CCF et VPSI), d'un véhicule de balisage et désincarcération (VTUSEC), d'un véhicule tout terrain (VLTT), d'une Voiture de liaison (VL), d'un quad (VLS) et de son porteur.

Coordonnées :

CIS La chapelle en Vercors
 Chefs.lachapelleenvercors@sdis26.fr
 Tél : 06-72-22-43-51
 140 route des Pins
 26420 La Chapelle-en-Vercors

• MR



Les pages culturelles

Au café Brochier

Parfois les circonstances font émerger de belles idées ! Quand Thomas a dû s'absenter de sa cuisine pour un weekend, Valentine et Axelle se sont dit « Il faut qu'on fasse quelque chose ! » C'était parti pour une première soirée d'animation, un samedi soir, qui a réuni une trentaine de personnes dans la salle de restaurant, autour d'une pièce de théâtre « Raimundo Dièz et son chœur » présentée par la compagnie « Les Popettes ». Ambiance différente le lendemain dimanche, avec la proposition d'une scène ouverte, qui a réuni plusieurs groupes et un public nombreux.

Pour la Saint Patrick, c'est une vraie coopération qui s'est créée pour l'occasion, Le Café Brochier et Le Croquant ayant depuis longtemps l'envie de travailler ensemble, les recettes ont été construites et cuisinées en commun, avec comme fil conducteur, la bière. A ce binôme s'est rallié un groupe de musique irlandaise « The Little Brown Beer » qui a mis l'ambiance dans le village avec l'aide de l'excellente bière brune et légère de La Machine. La communication a été faite par Panneau Pocket, des affiches et via les réseaux sociaux. Un moment plus que réussi, avec une centaine de personnes qui a pu passer de la salle de restaurant transformé en salle de concert, au food truck garé sur le trottoir, pour une soirée gourmande et festive. Et bien sûr, le camion pizza de Steph a été invité à se joindre à la fête !

Le mot de la fin ? « A refaire ! La Saint Patrick mais pas que ! » • MR



Le cinéma à Saint-Martin

Après la cessation d'activité des Martinades, le Comité des Fêtes de St Martin en accord avec la mairie, a décidé de reprendre les séances de cinéma proposées par la Fédération des Œuvres Laïques (La Fol). 3 mois de suspension plus tard, en janvier, le temps de rétablir administrativement le fonctionnement, la première séance a lieu avec un film à peine sorti sur les écrans nationaux « Le règne animal » Un rendez-vous qui a réuni un public nombreux et enthousiaste. La salle des fêtes accueille le public pour 1 séance par mois et une séance pour enfant par trimestre. La Fol propose des titres à l'association qui fait son choix, au besoin elle peut également proposer un titre autre. Une liste de 5 titres est ensuite envoyée à un panel d'une 60ème de personnes, qui n'a plus qu'à voter pour le choix du prochain film ! Il leur faudra en choisir 3 sur les 5 et les classer par ordre de préférence. Le comité des fêtes, soutenu et assisté par un groupe de bénévoles, installe, désinstalle la salle, entretient une info régulière auprès du public, s'occupe de la communication (affichage, panneau pocket, Office du tourisme...). Depuis le début de l'année, les 4 séances ont fait le plein, tout comme la séance enfant qui a eu lieu pendant les vacances scolaires d'avril. Un vrai succès pour cette nouvelle équipe ! • MR



Alors on danse?

Depuis quelques années un groupe d'irréductibles danseurs et musiciens se réunit sur le Vercors pour danser au son des musiques folkloriques. À l'origine, les bals sont apparus dans les années 1970 grâce à des connaisseurs ou explorateurs de traditions et de pratiques culturelles vouées à l'oubli. Des groupes de musiques traditionnelles et folks se constituent et réinventent ou rénovent des danses populaires, traditionnelles, de salon ...

Sur le Vercors, de nombreux musiciens ont à leur répertoire des morceaux folks et jouent ensemble au gré des rencontres. Parmi les groupes locaux incontournables, il faut mentionner Faucon'Folk qui intervient régulièrement sur le plateau lors des fêtes locales.



Après le succès du Gros Bal à la Chapelle en Vercors à l'été 2019 il y a eu une demande évidente pour apprendre les danses folks sur le Vercors. A la sortie du Covid, Nicole (association Maison pour Tous) propose des cours de danses traditionnelles (mazurka, bourrée, valse, scottish, rondo, gavotte, ...) tous les jeudis. Perrine donne aussi des cours les lundis à Saint Laurent. Il existe plétoire de bals dans la région qui permettent à tout le monde de continuer la pratique de la danse folklorique mais ce n'est qu'occasionnelle sur le plateau. Quelques musiciens et danseurs se réunissent en privé pour pratiquer cette activité en toute convivialité. Ce

groupe d'irréductibles a ensuite pris l'initiative de partager ce moment festif et de créer le Balmafolk à la Balme de Rencurel tous les 2 mois avec le soutien de l'association Domichats et de la mairie de Rencurel. L'entrée est libre et la prochaine édition aura lieu le vendredi le 14 juin à la salle de la Scie. Il est important de signaler que la majorité des danses sont expliquées avant chaque morceau et que ceux qui ne savent pas danser trouveront toujours quelqu'un pour leur expliquer les pas de base. Il n'y a pas uniquement des danses en couple et certaines danses en cercle sont très envoutantes. •MR



PRINTEMPS DES POÈTES

Dans le cadre du Printemps des poètes et sous le signe de la « Grâce », thème à l'honneur cette année, l'équipe de la médiathèque-CDI du Vercors, avec l'aide de volontaires sont intervenus, du 11 au 22 mars, en allant tous les jours dans les écoles en début de matinée ou de l'après-midi offrir des flashes poé-

tiques aux élèves des maternelles et des primaires. Comme les autres années, ce fut un plaisir de partager ces instants poétiques avec les enfants. Le jeudi 21 mars, Jacqueline Hache et Véronique Boige ont parcouru le marché avec la volonté de faire éclore la poésie. Merci aux enseignants et aux personnes ayant participé pour leur accueil et d'avoir permis à la poésie de s'exprimer.

Et chaque printemps, les commerçants du marché se prêtent avec plaisir à l'exercice du poème, en voici quelques exemples :

La consigne 3 mots, une poésie en 2022

« Une olive étrangère
Essaie d'exister
Au milieu des abricots »
Ou bien

« Il y a belle lurette
Qu'il n'y a pas eu de collision
Entre deux souliers »

En 2024 il fallait écrire un haïku (petit poème de 3 vers, le 1er de 5 syllabes, le 2ème de 7 pi et le 3ème de 5)

« Les meubles se taisent
Mais observent en coin
Comment va la chaise »
Ou encore

« Dans le vent violent
Ecarlate et figée
Je coupe une pivoine »

•MR



Les Souffleurs

« Les Souffleurs » un nom que l'on retrouve régulièrement sur les affiches ou dans les programmes culturels et qui évoque de grands moments festifs et populaires. Pour en savoir un peu plus, Murielle Rein a rencontré Damien, membre de l'association et régisseur de métier :

Les Souffleurs, c'est quoi exactement ?

Damien (D) : L'association « Les Souffleurs » a été créée en 2016, avec comme proposition la création, la promotion et la pérennisation d'actions artistiques, qu'elles soient musicales, plastiques, cinématographiques ou événementielles.

L'association a pour but d'organiser, promouvoir et accompagner des événements culturels sous toutes leurs formes, avec une idée simple : mettre notre savoir-faire culturel et technique au service des associations, dans le respect de nos valeurs et en accord avec nos idées.

C'est-à-dire ?

D : Nos valeurs, notre volonté première, c'est créer du lien social, du lien intergénérationnel, c'est aussi de travailler en partenariat avec les différents acteurs socioculturels et institutionnels du territoire Vercors drômois et Royans. Nous sommes un collectif ouvert ! Ouvert aux nouvelles têtes comme aux nouvelles idées !

Quel est le moment le plus emblématique de votre programmation ?

D : Le festival « Les Passantes » est un des moments phare de l'année. C'est un festival de musique tout public, qui laisse la place aux femmes artistes (mais pas que) Très attendu du public, c'est un moment culturel qu'on souhaite inscrire dans le temps, la prochaine édition aura lieu le 2 et 3 novembre 2024, l'entrée est à prix libre, les artistes jouent le jeu en acceptant des cachets modestes et tout le monde est rétribué de la même manière, les techniciens comme les artistes. On peut citer également « Ornicar » dont la première édition s'est déroulée en mai 2023, une course improbable et déjantée d'« Objets roulants non identifiés construits avec rien » suivi par le Bal de Mai. Sans oublier le nerf de la guerre, une équipe de 70 bénévoles plein d'énergie et qui travaillent d'arrache-pied pour que tout se déroule le mieux possible. » Pour plus d'information, n'hésitez pas à visiter le site :les-souffleurs.net •MR



La comédie itinérante

La Comédie de Valence, labellisé par le ministère de la Culture, est un lieu de création dont les missions sont la recherche, l'écriture, la création, la diffusion et la formation. Depuis 2001, elle bénéficie du statut de Centre dramatique national. La Comédie de Valence a mis en place « La Comédie Itinérante », en partenariat avec les départements de l'Ardèche, de la Drôme et la CCRV. Depuis plus de vingt ans, ce dispositif de décentralisation donne la possibilité, à tous les spectateurs et spectatrices de Drôme et d'Ardèche, éloignés des théâtres de ville, de voir des spectacles de théâtre ou de danse de grande qualité, dans leur commune. La Comédie itinérante se déploie dans 60 lieux de représentation en Drôme et en Ardèche pour proposer en moyenne 5 spectacles chaque saison, qui font partie intégrante de la programmation de La Comédie de Valence.

La diversité des lieux (gymnase, salle des fêtes, salle po-

lyvalente etc) contraint la technique et nécessite d'avoir une équipe artistique pas trop grande et un décor facilement adaptable dans une forme plus petite et plus légère. Ici, sur le plateau du Vercors, comme ailleurs en Drôme et en Ardèche, les spectacles de la Comédie Itinérante sont attendus, suscitent un véritable engouement et un vrai lien s'est créé avec le public, toujours au rendez-vous. En Royans-Vercors, on peut noter la fréquentation d'un public plus jeune (jeune adulte, trentenaire) qui participe volontiers aux échanges à l'issue de la représentation. •MR

La Comédie de Valence



Les Trois Mousquetaires – La série
Saisons 1, 2 et 3
Alexandre Dumas / Clara Hédoïn, Jade Herbulot / Collectif 49 701

Du 30.04 au 04.05.24
Parc Jouvot, Cité scolaire
Emile Loubet, Valence



quelques **infos** pratiques

Mairie, agence postale

Ouverture : de 9h à 12h

Les lundi, mardi, jeudi & vendredi

Si fermeture : colis et courriers en instance déposés Poste La Chapelle.

Fermeture du 12 août au 28 août.

Contacts : 04 75 45 52 23:

mairie.stjulienvercors@wanadoo.fr

www.stjulienvercors.fr

Permanence du maire sur RDV

Formalités administratives :

>Inscription sur les listes électorales en ligne ou en mairie.

>Recensement militaire à effectuer en mairie dans le mois suivant les 16 ans.

>Demandes de certificat d'immatriculation (carte grise) et de renouvellement de permis de conduire : uniquement de manière dématérialisée sur :

immatriculation.ants.gouv.fr

permisdeconduire.ants.gouv.fr

>Délivrance et renouvellement de carte d'identité et de passeport : mairie de La Chapelle pour prise rendez vous préalable au 04 75 48 20 12

Crèche Les Vercoquins

Accueil du lundi au vendredi, de 8h15 à 18h. Inscription obligatoire

Portage de repas

Portage de repas à domicile pour les personnes âgées ou malades confié par la CCRV au Centre social La Paz de Saint-Jean. 04 75 47 76 55

Assistantes maternelles

.Christine Blanc 04 75 47 08 97

.Claire-Lise Fillet 06 26 15 57 76

.Margot David 06 22 28 91 65

.Cindy Phenghachanh 06 09 58 02 73

Espace France Service (EFS) Poste La Chapelle

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h>12h30, 13h30>16h, mercredi 9h>12h30 et samedi 9h>11h30. Aide de 2 agents, Nadège Charlier et Magalie Alès. Contact au 04 75 24 85 85.

EFS& Centre de Ressources Multimédia de Saint-Jean

Assistance aux démarches administratives + accès à un espace informatique + ateliers pour découvrir l'informatique. 04 75 05 21 12

Transport à la demande

Réservation obligatoire 24h avant au 04 28 61 26 26 . Services assurés avec Villard-de-Lans pour les bus Transisère et Die pour les trains SNCF.

Royans Express

Service de transport à la demande sur le Royans et le Vercors assuré par le centre social La Paz : 04 75 47 76 55

Infos circulation

Pour être tenu informé en temps réel des conditions de circulation notamment l'hiver, consultez le site inforoutes.ladrome.fr

Drôme Solidarité

04 75 79 70 09. Numéro de téléphone pour répondre aux besoins des personnes âgées et handicapées et à leurs proches, joignable toute l'année, du lundi au vendredi de 9h à 17h30.

Permanence de l'assurance maladie

Permanence à La Chapelle, uniquement sur rendez-vous au 3646 ou sur le site Internet ameli.fr

Médiathèque de La Chapelle

Ouverte : lundi 10h-12h / mercredi 10h-12h30 & 14h-17h / jeudi 10h-12h30 / vendredi 16h-18h30 / samedi 10h-12h. A côté du collège.

Adhésion 10€. 04 75 48 15 92

Déchetterie de La Chapelle

. Du 1er juin au 30 septembre : Ouverte : lundi 13h30—16h30 / mercredi 13h30—16h30 / jeudi 9h-12h et 13h30-16h30 / samedi 9h-12h et 14h-17h

. Du 1er octobre au 31 mai : Ouverte : lundi 13h30—16h30 / mercredi 13h30—16h30 / jeudi 10h -12h et 13h-16h / samedi 10h-12h et 14h-17h

La Piste recyclable (recyclerie), La Chapelle

Jeudi et samedi: de 9h30 à 11h30

Professionnels médicaux et para-médicaux

La Chapelle

.Docteur Maire 06 09 48 89 25

.Docteur Delorme 04 75 73 10 22

Pour les 2 RDV sur doctolib.fr

.Pharmacie 04 75 48 20 33

.Kinésithérapeute 04 75 48 11 69

.Infirmiers : n° unique 06 27 86 59 67

Marie Traumann, Ophélie Zanella,

Angélique Gouy-Pailler, Franck Domy, Fabienne Comoglio.

.La Chapelle Optic 04 75 24 80 72

Saint-Julien

.Kinésithérapeute

Loïc Marty ++++++

Saint-Martin

.Kinésithérapeute

Julien Ughetto 06 24 35 11 76

.Orthophonistes

Gaëlle Salabert 04 75 02 54 85

& Lucie Maurin 07 70 06 35 63

.Psychomotricien

Robin Matassoni 06 33 89 00 89

.Sage-femme

Olympe Charles 06 08 89 61 53

.Ostéopathe

Lauranne Sauvage 07 45 23 91 86

.Massage bien être

Marie-Paule Gilain 07 81 21 19 86

.Réflexologue

Caroline Boudry 06 83 04 16 51

.Kinésologue Any Bellier 06 12 67 66 78

Autres services

.Communauté des Communes du Royans-Vercors 04 75 47 79 42

.Office de Tourisme 0475 48 22 54

.Gendarmerie 04 75 48 24 44

.Vétérinaires 04 75 48 24 13

.Service Aides-soignantes à domicile ADMR. Renseignements 04 75 95 94 84



..... *Rétro photos*

| Cérémonie du 8 mai



| Exposition à l'école maternelle lors de la kermesse en juin



| Voca'Niz les 7 péchés capitaux en juin



| Le théâtre du p'tit Chalimont en avril



| Récital voix et piano en juillet



| Concert du Festival des Chapelles en juillet



| Comédie Cab'arrêt en juillet



| Pinocchio Opéra Jazz en juillet